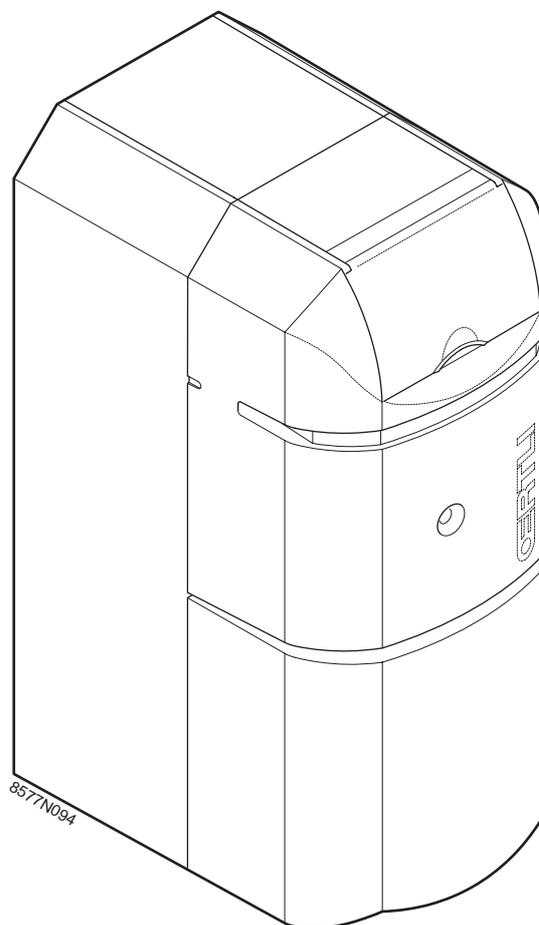


Notice de montage
d'installation, d'entretien
et de mise en service

Chaudières fioul

CUR. -150

CUX. -150



SOMMAIRE

1. GENERALITES	4
1.1 Dimensions principales	5
1.2 Caractéristiques techniques	6
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE	7
2.1 Implantation en chaufferie	7
2.2 Ventilation	7
3. MONTAGE	7
4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE	8
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	8
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire	8
4.3 Exemples d'installation	8
4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)	9
4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	10
4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	11
4.3.4 Installation d'un chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)	12
4.4 Remplissage de l'installation	13
5. RACCORDEMENT A LA CHEMINÉE	15
5.1 Détermination du conduit de fumées	15
5.2 Raccordement au conduit de fumées	15
6. RACCORDEMENT DU BRÛLEUR	16
7. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES	16
8. MISE EN SERVICE	17
9. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES	18
9.1 Installation	18
9.2 Chaudière	18
9.2.1 Ramonage de la chaudière	19
9.2.2 Entretien du brûleur	21
9.2.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire	22
9.3 Nettoyage de l'habillage et de la vitre	23
9.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière	23
9.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage en hiver entraînant des risques de gel	23
9.6 Plaque signalétique	24
10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	24
11. GARANTIE	33

Déclaration de conformité CE

Déclaration de conformité A.R. 8/1/2004 - BE

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann - 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 THANN Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
📠 +33 3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes et aux exigences et normes définies dans l'A.R. du 8 janvier 2004 suivantes.

Type du produit **Chaudière fioul au sol basse température CU-150 avec brûleur fioul intégré**

Modèles **3, 4, 5 éléments**

Norme appliquée

- **A.R. du 8 janvier 2004**
- **90/396/CEE Directive Appareils à Gaz**
Normes visées : EN 267 ; EN 303.3
- **73/23/CEE Directive Basse Tension**
Norme visée : EN 60.335.1.
- **89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique**
Normes génériques : EN61000-6-3 et EN61000-6-1
- **92/42/CEE Directive rendement**
Normes visées : EN 303.2 ; EN 304

Organisme de contrôle **TÜV Rheinland/Berlin-Brandenburg :**
- **PV n° K33/01 du 09/04/2001**
- **PV n° K32/01 du 05/04/2001**
- **PV n° K131/01 du 01/02/2002**

Valeurs mesurées **NOx : ≤ 120 mg / kWh**
CO : ≤ 22 mg / kWh

Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff



**Avertissement :**

L'installation et le raccordement de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect de la présente notice technique et d'installation.

1. GENERALITES

Les gammes de chaudières CU-150 sont des gammes de chaudières automatiques autonomes à eau chaude raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion et équipées d'un brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique, avec production d'eau chaude sanitaire intégrée.

Les tableaux de commande (Standard X, ou OE-tronic 3) intègrent la priorité à la production de l'eau chaude sanitaire.

La production de l'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon émaillé d'une contenance de 130 litres, placé horizontalement sous la chaudière et intégré sous l'habillage.

L'échangeur à serpentin, de forte puissance assure un réchauffage rapide de l'eau chaude sanitaire. L'isolation en mousse de polyuréthane injectée sans CFC (protection de l'environnement) limite au maximum le refroidissement de la réserve d'eau chaude.

Les différents modèles :

● **CUX 150** : chaudière équipée d'un brûleur pré réglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré LI 130 et d'un tableau de commande standard, électronique **X**, intégrant une régulation de l'eau chaude sanitaire.

● **CUR 150** : chaudière équipée d'un brûleur pré réglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré LI 130 et d'un tableau de commande électronique **OE-tronic 3**.

● Les modèles **CU-153** : sont livrables montés ou en colis.

● Les modèles **CU-154** et **CU-155** : sont livrables en colis.

● Déclaration de conformité / Marquage CE

Le présent produit sera commercialisé dans les états membres de la CEE suivants :

AT - BE - CH - DE - DK - ES - FI - FR - GB
GR - IE - IR - IS - IT - LU - NL - NO - PT - SE - CZ
suivant catégorie du brûleur gaz associé.

● **France: Certificat de conformité (concerne uniquement les chaudières CU-150 équipées d'un brûleur à gaz soufflé)**

Par l'application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

● Directive 97/23/CEE :

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de

l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CEE.

La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CEE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23/CEE et 89/336/CEE.

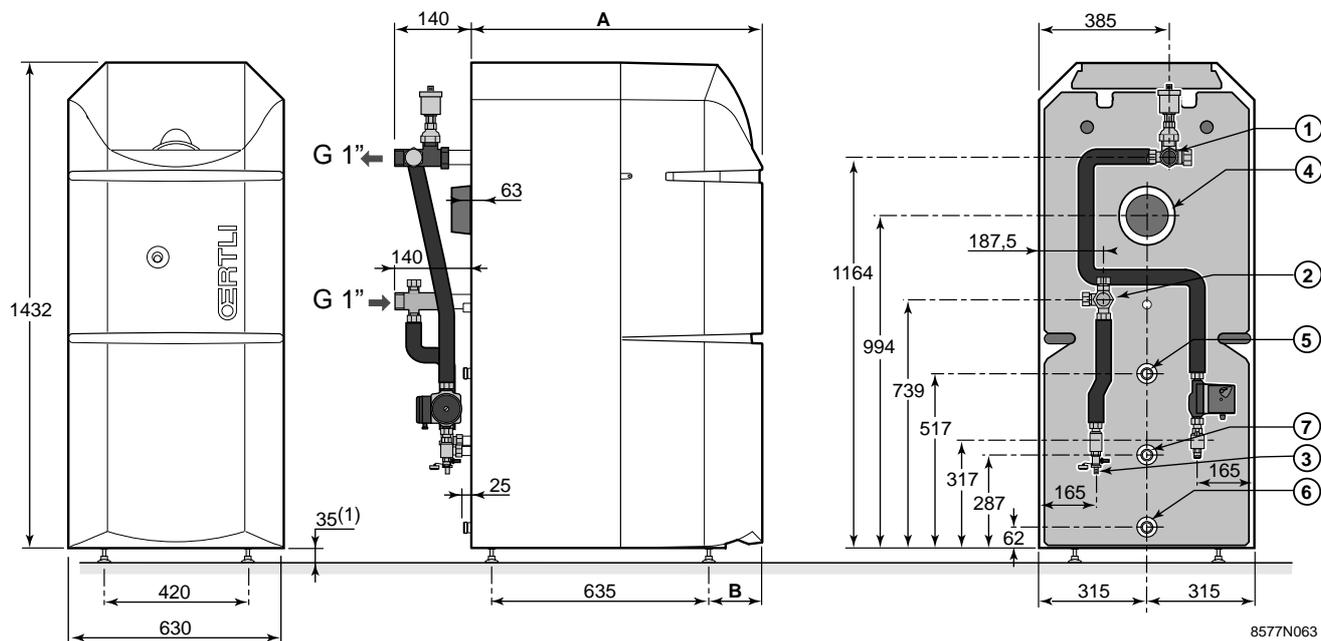
● N° d'identification CE :

CE49BM3528



1.1 Dimensions principales

● CU..-150



- (1) Pieds réglables :
 cote de base : 35 mm
 réglage possible de 35 mm à 40 mm

	A	B
CU..-153	853	161
CU..-154	980	288
CU..-155	1107	415

- 1 Départ chauffage chaudière : G 1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 2 Retour chauffage chaudière : G 1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 3 Robinet de remplissage et de vidange (raccordement pour tuyau \varnothing int. 14 mm)
- 4 Buse de fumées \varnothing 125 (conique)
- 5 Départ eau chaude sanitaire G 1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 6 Entrée eau froide sanitaire G 1 (filetage cylindrique 1", étanchéité par joint plat)
- 7 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire G 3/4 (facultatif) (filetage cylindrique 3/4", étanchéité par joint plat)

R = filetage

G = filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat

1.2 Caractéristiques techniques

- Pression de service maximale : 4 bar
- Température maxi. de service : 100°C
- Réglage du thermostat de chaudière : de 30 à 90°C
- Réglage du thermostat de sécurité : 110°C
- Pression maximale d'utilisation en eau chaude sanitaire : 10 bar
- Conditions d'essai : CO₂ - 12% au fioul

CHAUDIÈRE		CU.-153	CU.-154	CU.-155	
Puissance utile	kW	16 - 21	21 - 27	27 - 33	
Puissance enfournée	kW	17,8 - 23,3	23,3 - 30	30 - 36,7	
Puissance pré-réglée	kW	20	25	30	
Type de brûleur	CU.S-150	OCS 151LEV/21	OCS 151LE/27	OCS 152LE/33	
Nombre d'éléments		3	4	5	
Nombre d'accélérateurs de convection		3	2	2	
Contenance en eau	litres	19	24,5	30	
Puissance haute - CO ₂ = 12% côté eau pour	$\Delta T=10$ K	mbar *	3,8	6,1	9,1
	$\Delta T=15$ K	mbar *	1,7	2,8	4,1
	$\Delta T=20$ K	mbar *	1,0	1,6	2,4
Dépression nécessaire à la buse	mbar *	0,08	0,12	0,12	
Température des fumées (1)	°C	< 180	< 180	< 190	
Débit massique des fumées	Fioul domestique	kg/s	0,0106	0,0137	0,0167
Volume circuit de fumées	litres	31	41	51	
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	240	240	240
	Profondeur	mm	308	435	562
	Volume	litres	16	21	26
Production d'eau chaude sanitaire					
Capacité préparateur LI 130	litres	130	130	130	
Puissance échangée (2)	kW	21	27	28	
Débit continu (2)	litres/h	515	665	690	
Débit spécifique ** selon EN 303-6 (3)	litres/mn	18	19	19	
Capacité de puisage sur 10 mn *** (4)	l/10mn	215	220	220	
Poids net	kg	228	253	279	

(1) A allure nominale (Puissance haute de la chaudière)

Température chaudière : 80° C

Température ambiante : 20° C

(2) Eau froide sanitaire à 10°C

Eau chaude sanitaire à 45°C

Température entrée primaire à 80°C - pompe en position 3

(3) Eau froide sanitaire à 10 °C

Consigne sanitaire à 60 °C

Consigne chaudière à 80 °C

Température moyenne eau chaude sanitaire à 40 °C -

Pompe en position 3

(4) Eau froide sanitaire à 10 °C

Consigne sanitaire à 60 °C

Consigne chaudière à 80 °C

Température moyenne eau chaude sanitaire à 45 °C -

Pompe en position 3

* 1 mbar = 10 mm CE = 100 Pa / 1 K = 1°C

** Débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

*** Capacité de puisage sur 10 mn : débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes avec une élévation de température moyenne de 30K. Condition de départ : eau à 10 °C dans la chaudière.

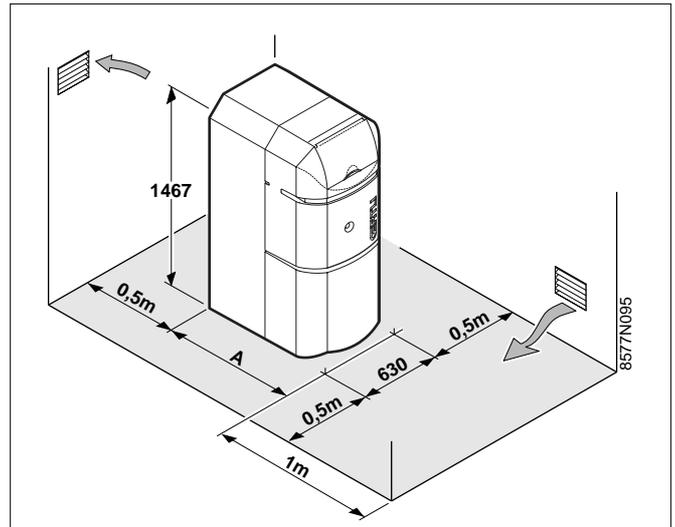
2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

2.1 Implantation en chaufferie

Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière.

Les cotes indiquées en mètres sur le dessin ci-contre correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

Chaudière	A (mm)
CU..-153	853
CU..-154	980
CU..-155	1107



2.2 Ventilation

France :

Les entrées d'air seront disposées de telle manière, par rapport aux orifices de ventilation haute, que le renouvellement d'air intéresse l'ensemble du volume de la chaufferie.

- En France: les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21.03.1968 modifié par les arrêtés du 26.02.1974 et 03.03.1976.

- pour un générateur installé dans un bâtiment à usage individuel :

- une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils; sa section doit être d'au moins 0,5 dm².
- en partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

- pour un générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (d'une puissance inférieure à 70 kW) :

- l'amenée d'air frais doit :
 - aboutir à la partie basse du local

- être de section libre minimale

- calculée sur la base de 0,03 dm² par kilowatt de puissance installée
- et au moins égale à 2,5 dm².

• l'évacuation de l'air doit :

- être placée en partie haute du local, montant au-dessus de la toiture, sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage
- être de section libre :
 - correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air
 - et au moins égale à 2,5 dm².

- pour les établissements recevant du public (ERP), se référer pour :

- ERP dans le neuf (installations > 20 kW ≤ 70 kW) à l'arrêté du 25.06.1980 (France).
- ERP dans l'existant (installations < 70 kW) à l'arrêté du 22.06.1990 (France).

Belgique :

se référer aux normes pr NBN B61-002 et pr NBN D51-003.

Important : nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés.

A titre d'exemple : salons de coiffure, locaux industriels (solvants), machines frigorifiques, etc...

Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

3. MONTAGE

Pour effectuer le montage de la chaudière, se reporter au feuillet jaune ou bleu détachable inséré en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage



Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).



Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

Les ballons d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, ils fonctionnent sous 7 bar.

- Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est indispensable de rincer les tuyauteries pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres qui risqueraient d'endommager certains organes (groupe de sécurité, pompe de bouclage sanitaire, clapets, ...).
- Le raccordement entre la soupape de sécurité et le ballon ne doit pas présenter d'organes de sectionnement. De plus, la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité ne doit pas être obturée. Si la pression d'alimentation dépasse 5,5 bar un réducteur de pression devra être implanté en amont du préparateur. Il est conseillé d'implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites.
- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.
- Le raccordement à l'alimentation d'eau froide sera réalisé d'après les schémas ci-après. Un clapet de retenue est monté sur l'alimentation en eau froide. Les composants devront répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.



Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante doit être interposé entre la sortie d'eau chaude du ballon et cette tuyauterie afin d'éviter tout phénomène de corrosion au niveau du raccordement.



Conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Le tarage de cette soupape est généralement de 7 bar. Néanmoins, les caractéristiques techniques de notre préparateur lui permettent de fonctionner, si nécessaire, avec une soupape tarée à 10 bar. Dans tous les cas, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

Remarques :

- Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.
- Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide pour permettre la vidange (voir schémas ci-après). Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

Le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

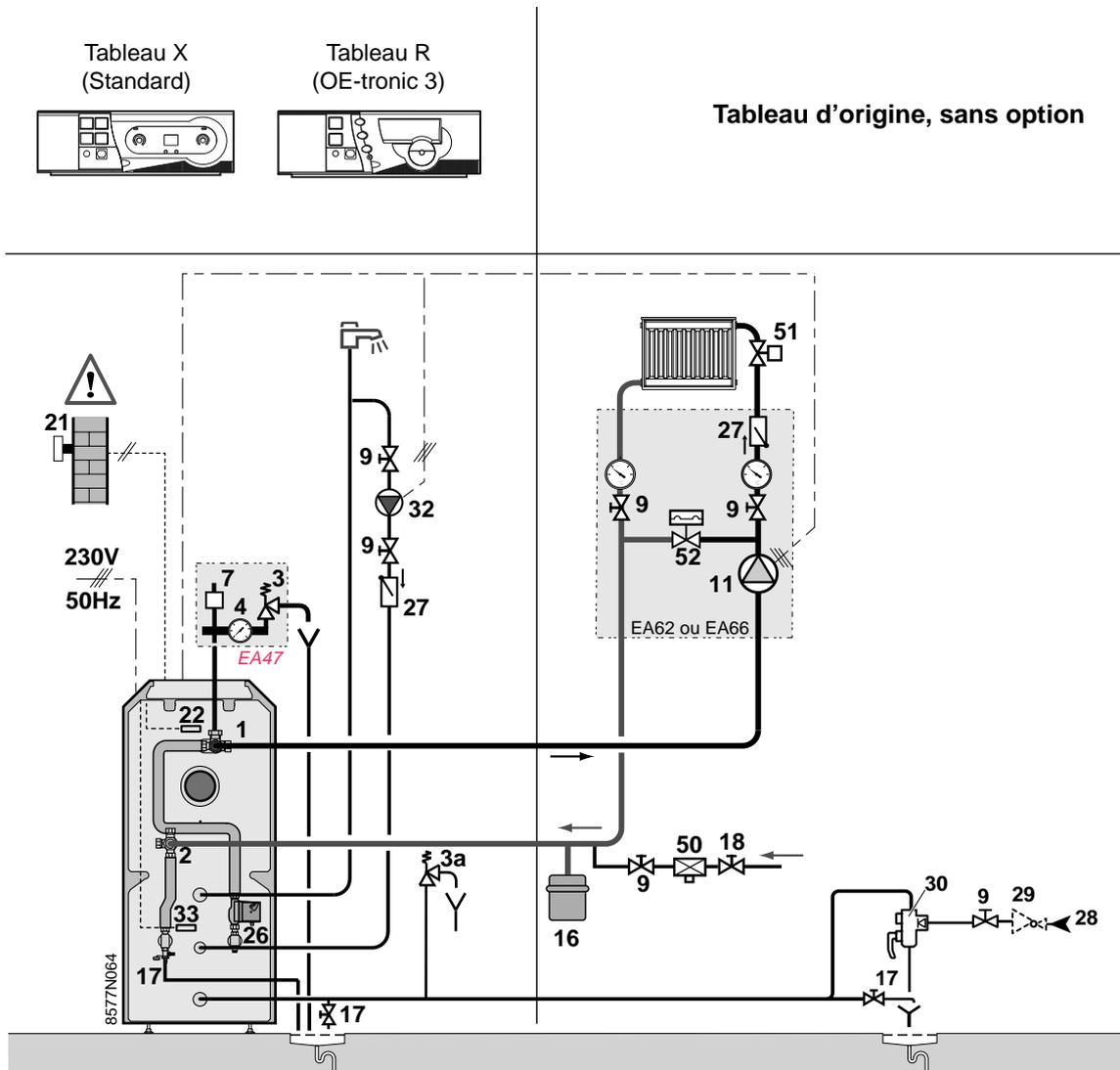
- Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du ballon peut être installée. Un clapet de retenue doit être prévu dans cette boucle.

4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Ce type d'installation peut être commandé par le tableau X ou le tableau R (OE-tronic 3).



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure
- pas de sonde avec le tableau X
- livrée d'origine avec le tableau R

- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec option EA 62)

OPTIONS

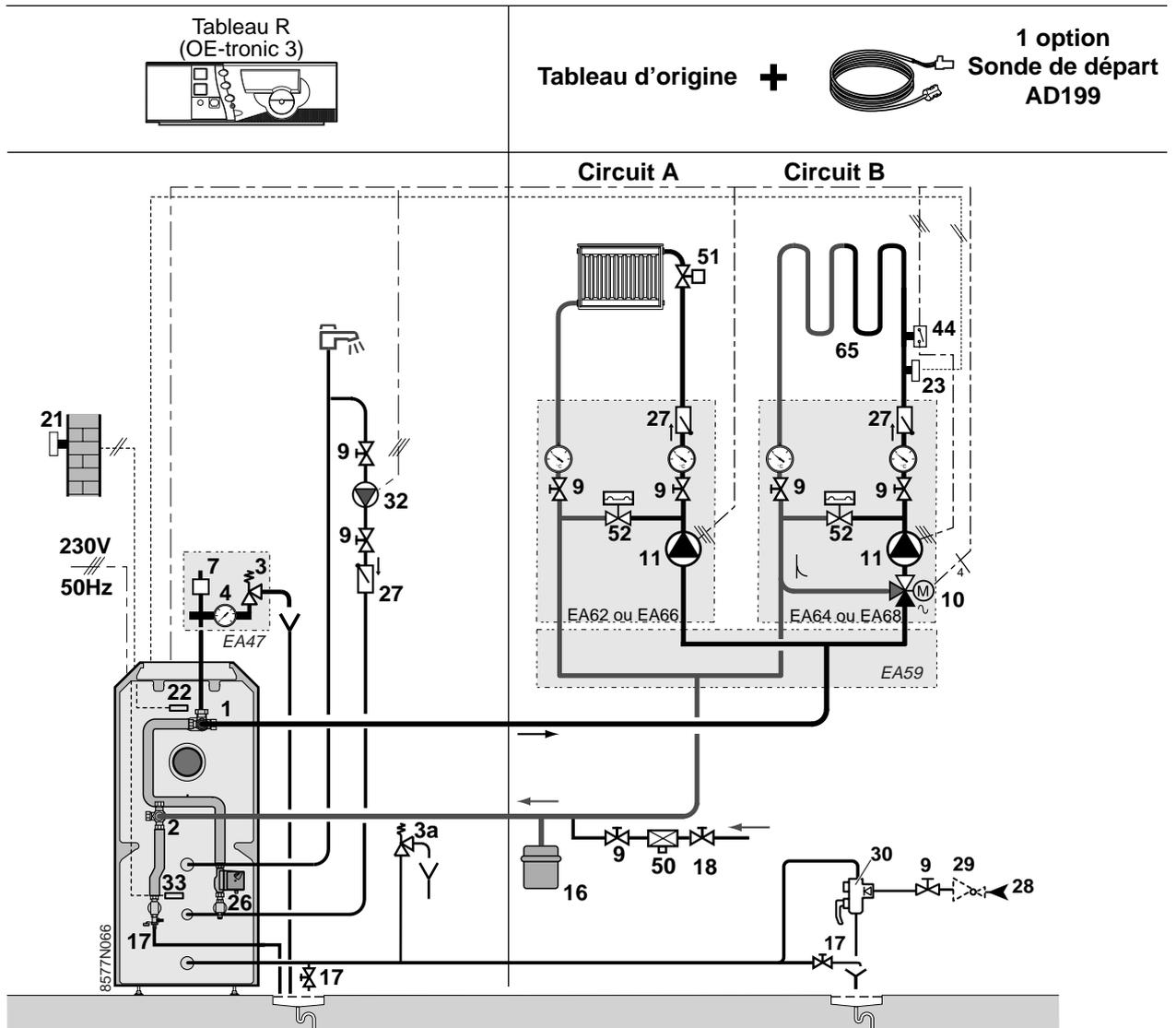
- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus l'option "Sonde de départ" (colis AD199).

Important

Le circuit A peut ne pas être présent.



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression

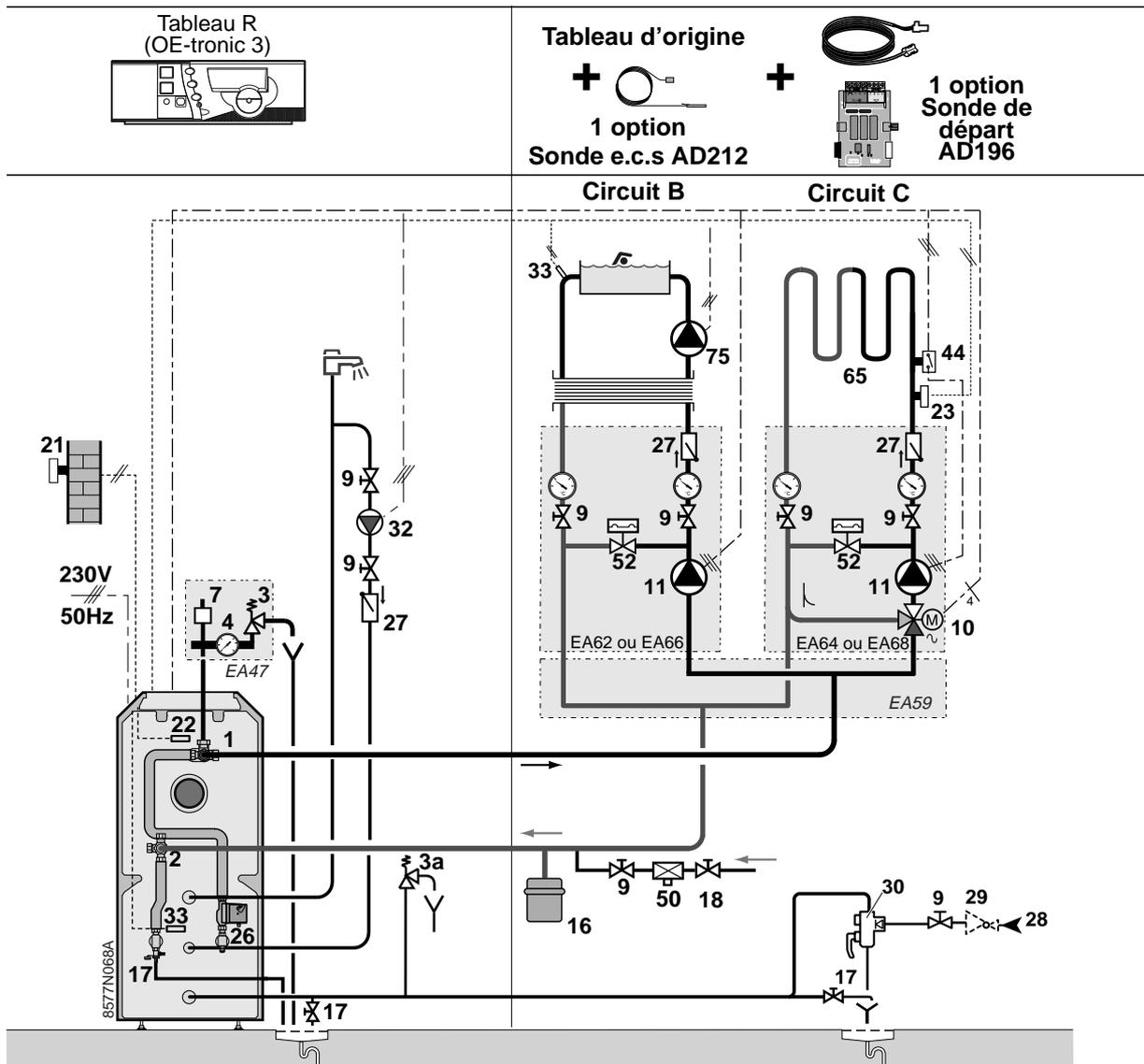
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 44 Thermostat de sécurité 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-Tronic 3 plus l'option sonde e.c.s. (colis AD212) et l'option "Sonde de départ" (colis AD199)



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression

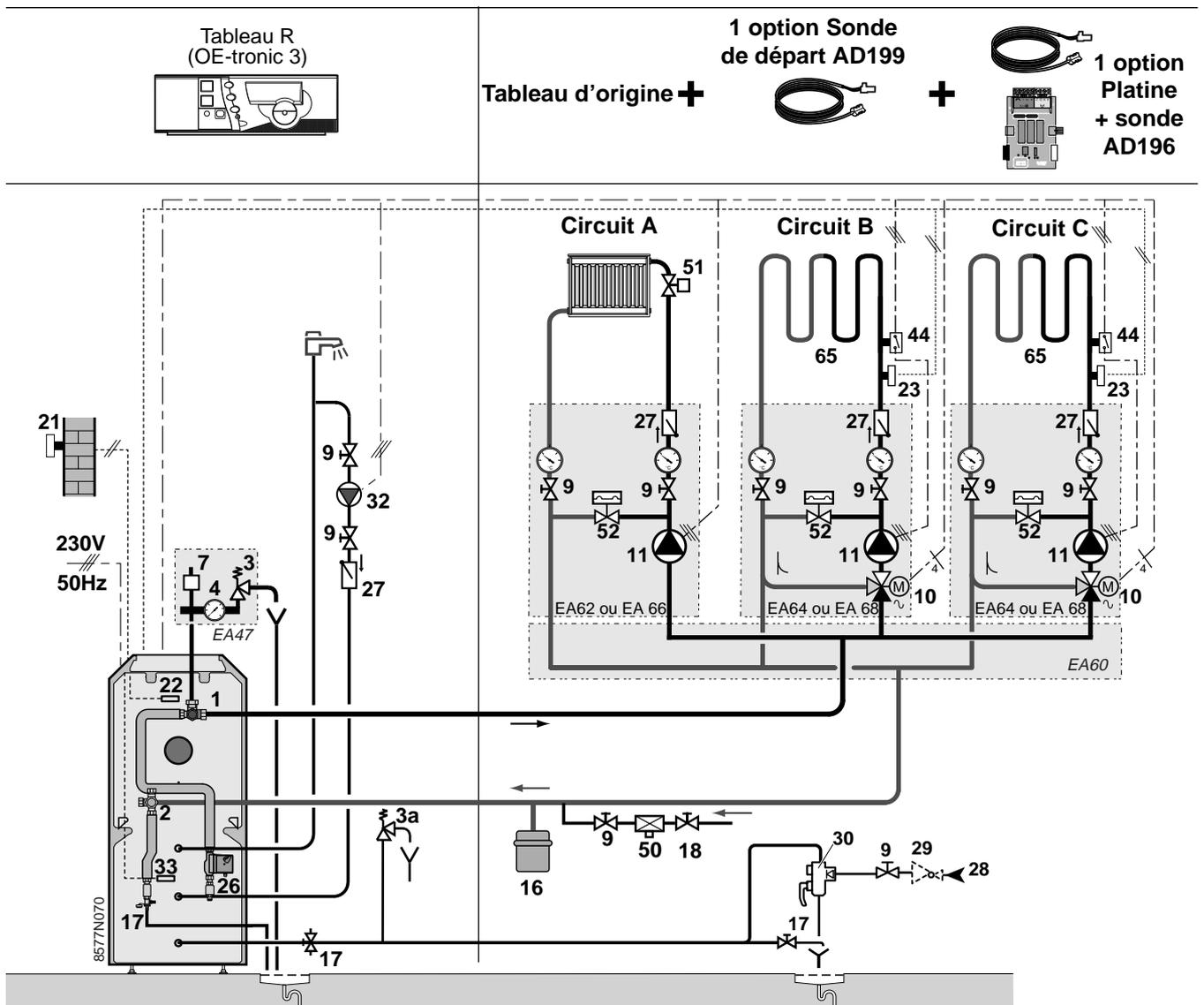
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (1 livrée + 1 option)
- 44 Thermostat de sécurité 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)
- 75 Pompe à usage sanitaire

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA59 Collecteur pour 2 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau OE-tronic 3 plus l'option sonde de départ (colis AD199) et l'option "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis AD196)



- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidage
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet antiretour
- 28 Entrée de l'eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression

- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
- 33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
- 44 Thermostat de sécurité 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

- EA47 Kit de sécurité hydraulique
- EA60 Collecteur pour 3 circuits
- EA62 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
- EA66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.4 Remplissage de l'installation

● Circuit d'eau chaude sanitaire

- Remplir le ballon par le tube d'entrée d'eau froide sanitaire.
- Dégazer le circuit d'eau chaude sanitaire ballon et le réseau de distribution afin d'éviter le bruit provoqué par l'air emprisonné se déplaçant lors du réchauffage et des soutirages.
Pour cela, remplir complètement d'eau le circuit, en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement et sans bruit de tuyauterie.
Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en ouvrant les robinets correspondants.

Nota : laisser l'eau s'écouler suffisamment longtemps pour effectuer un rinçage, notamment lors de la première mise en service ou en cas de remise en service après un arrêt prolongé.

● Organes de sécurité

- Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant à la notice fournie avec ce composant.

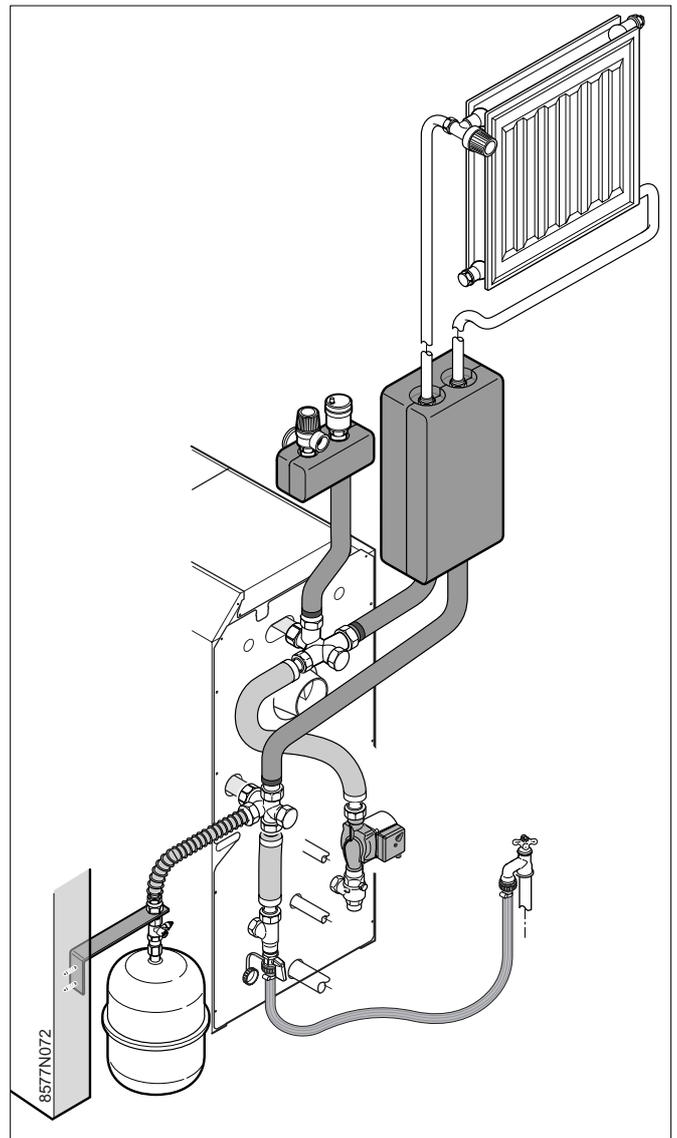
● Circuit chauffage

Le remplissage doit s'effectuer lentement par le point bas de l'installation chauffage.

Il peut être effectué :

- soit par le robinet de remplissage (et de vidange) comme représenté ci-contre. Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
- soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (cf. rep. 50 schémas de principe ci-avant)

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.



Pour que la purge de l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire puisse s'effectuer correctement, il faut :

- 1 Dévisser de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
- 2 Placer le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position d'ouverture (O).

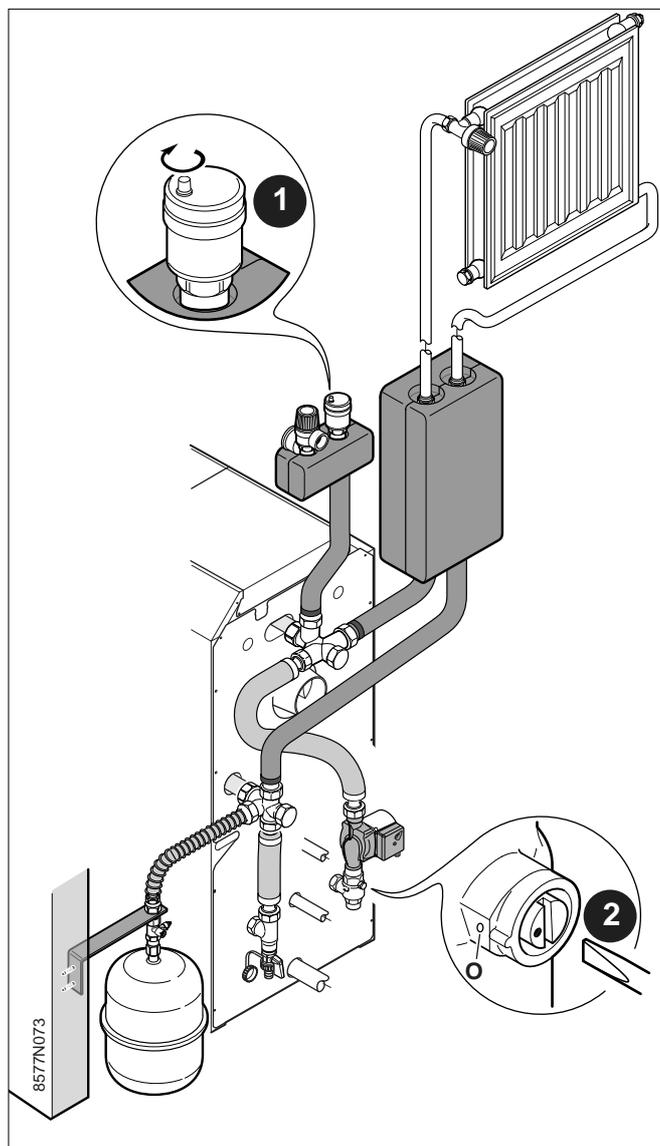
Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.



Contrôler l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.



Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage .



5. RACCORDEMENT A LA CHEMINÉE

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées.

Ceci nécessite :

- l'utilisation de conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement, afin d'éviter les risques de détérioration de la cheminée ;
- l'installation d'un té de purge en pied de cheminée.

L'installation d'un modérateur de tirage est également recommandée.

5.1 Détermination du conduit de fumées

Le tableau ci-dessous indique, par modèle de chaudières, les dimensions minimales de cheminée à respecter pour assurer le tirage nécessaire à la buse. Il convient également de se reporter aux réglementations nationales voire locales en vigueur.

Chaudière type	Puissance kW	Tirage nécessaire (1) mbar*	Débit massique des fumées 12 % CO ₂ kg/s	Température de fumées ^{(1) (2)} (12 % CO ₂) °C	Cheminée : Dimensions mini- males conseillées	
					ø mini mm	Hauteur m
CU.-153	16 - 21	0,08	0,0106	< 180	125	5
CU.-154	21 - 27	0,12	0,0137	< 180	125	6,5
CU.-155	27 - 33	0,12	0,0167	< 190	125	7

* 1mbar ≈ 10 daPa

(1) : à la puissance haute de la chaudière

(2) : température chaudière : 80°C
(température ambiante : 20°C)

5.2 Raccordement au conduit de fumées

L'appareil doit être installé suivant les règles de l'Art avec un tuyau étanche dans un matériel susceptible de résister aux gaz chauds de la combustion et aux condensations acides éventuelles.

Le raccordement entre la buse de la chaudière et le conduit de cheminée, d'une section au moins égale à celle de la buse, doit être le plus direct et le plus court possible.

6. RACCORDEMENT DU BRÛLEUR

Le brûleur est enfoncé à fond dans la bride de fixation.



Raccordement, réglage, mise en service et maintenance

Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

7. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES



Se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

8. MISE EN SERVICE



Les remplissages, purges et contrôles d'étanchéité des circuits eau chaude sanitaire et chauffage doivent avoir été effectués conformément au chapitre 4.4 ci-avant.

Pour effectuer la mise en service de la chaudière, il faut se reporter :



- à la **notice** livrée avec le **tableau de commande** de la chaudière

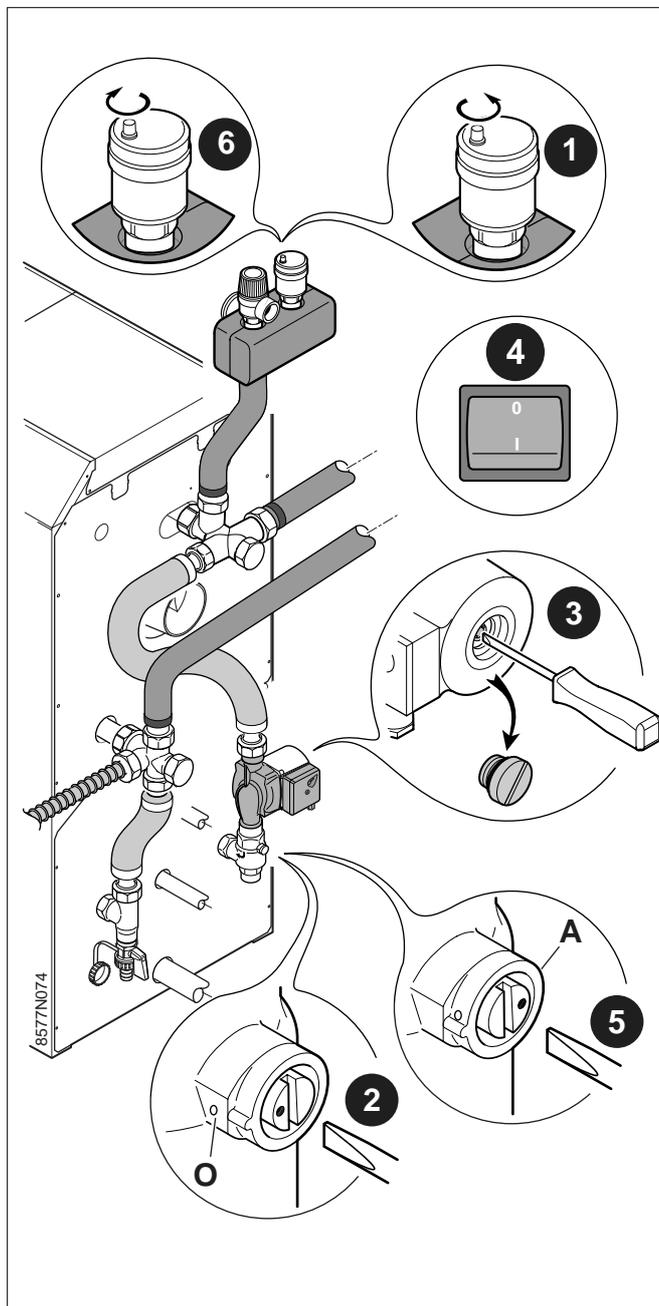
- à la **notice** livrée avec le **brûleur**

- **aux instructions suivantes** pour le préparateur de l'eau chaude sanitaire.

- 1** Dévisser, si nécessaire, de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
- 2** Mettre, si nécessaire, le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position ouverte (O)
- 3** Vérifier que la pompe de charge est dégommée.
Pour cela :
 - dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe
 - engager un tournevis dans la fente de l'axe de la pompe
 - tourner, sans brutalité, plusieurs fois l'axe à droite et à gauche
 - remonter le bouchon de protection sur la pompe.
- 4** Mettre l'interrupteur du tableau de commande de la chaudière sur marche ① (cf. notice tableau de commande).
Une séquence de purge automatique de l'échangeur du préparateur est enclenchée pendant une minute par fonctionnement intermittent de la pompe de charge sanitaire et de la pompe chauffage, avant de basculer en mode de fonctionnement automatique.
Cette séquence de purge n'est pas activée si la température du ballon est supérieure à 25° C.
Répéter, si nécessaire, cette opération 3 à 4 fois en actionnant le bouton marche/arrêt de la chaudière.
- 5** Remettre le clapet équerre anti-thermosiphon en position automatique (repère • sur A).
- 6** Revisser le capuchon du purgeur automatique.



Une nouvelle purge aux points hauts de l'installation devra être effectuée durant la mise en service de l'installation et quelques temps après celle-ci.
Effectuer l'appoint d'eau qui en résultera.



Pendant le réchauffage de l'eau sanitaire, une certaine quantité d'eau peut s'échapper par la soupape ou le groupe de sécurité par suite de la dilatation de l'eau contenue dans le ballon.
Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce phénomène absolument normal, qui ne doit en aucun cas être entravé.

9. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

9.1 Installation

● Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● Organes de sécurité

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

9.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et **comme la cheminée au moins une fois par an** voire davantage selon :

- la réglementation en vigueur,
- le contrat d'assurance souscrit.

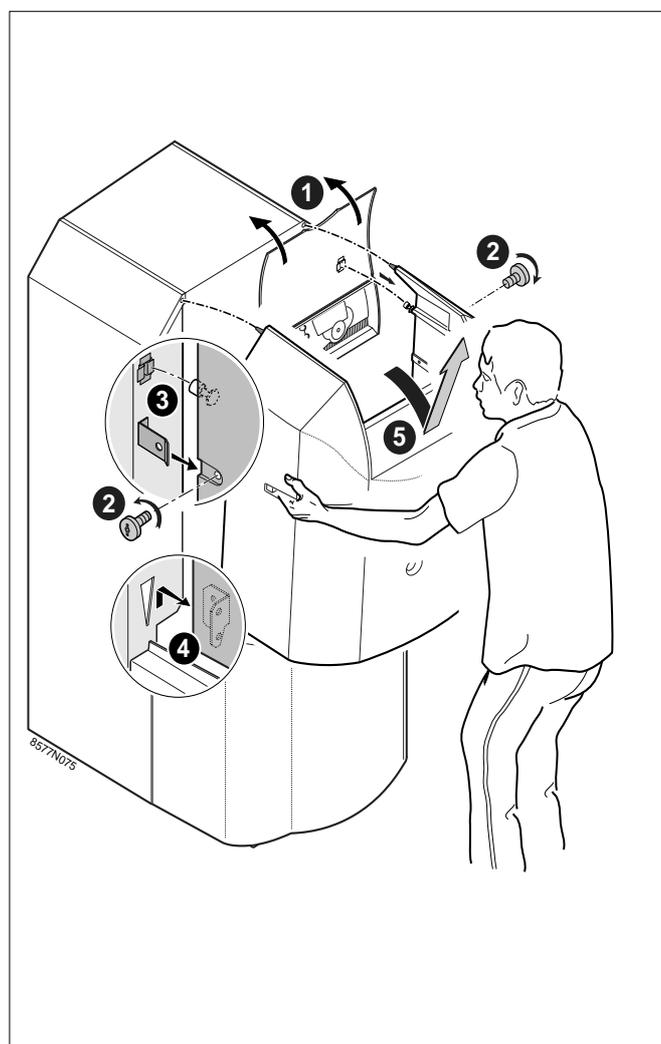


Les opérations décrites ci-après se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il faut démonter le panneau avant de l'habillage de la chaudière.

Pour cela :

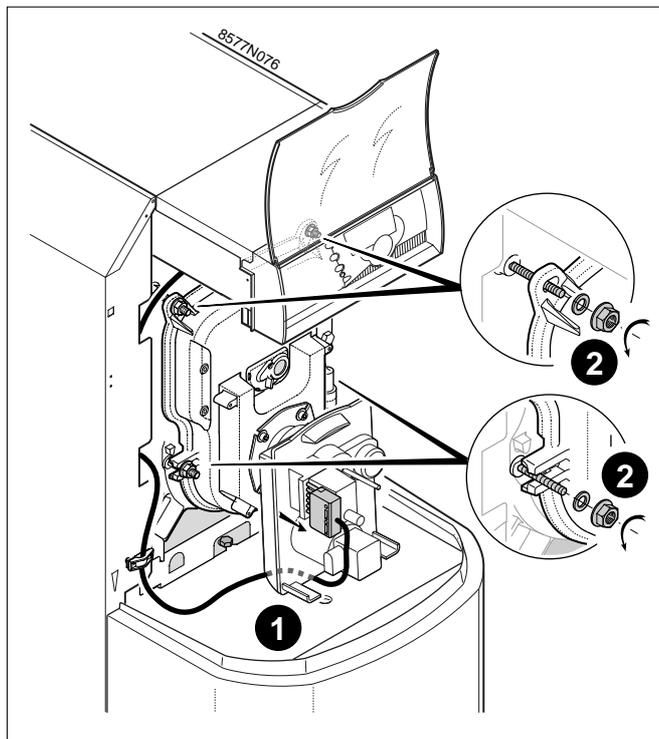
- 1** Soulever la vitre.
- 2** Dévisser les deux vis latérales de fixation du panneau avant.
- 3** Décliper le panneau avant des clips en partie supérieure.
- 4** Retirer le panneau avant des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.



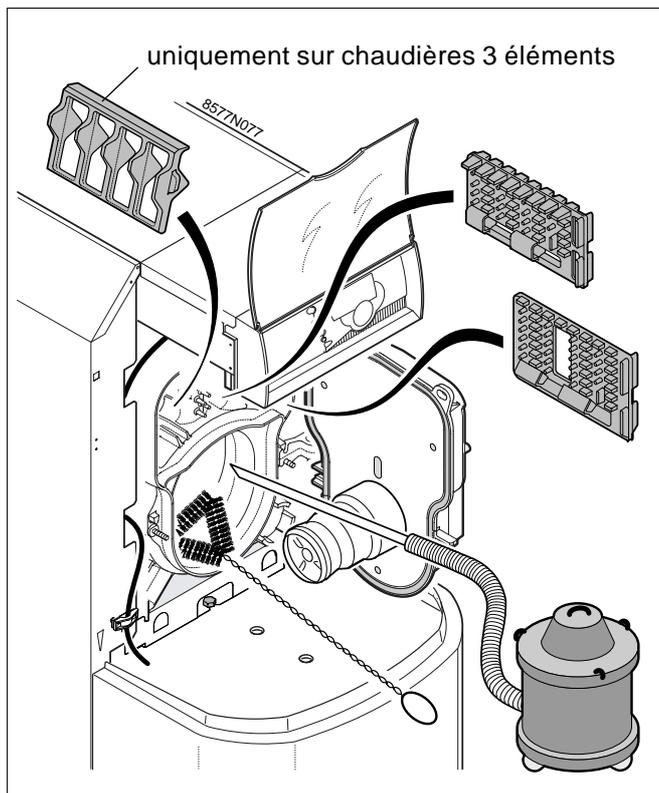
9.2.1 Ramonage de la chaudière

9.2.1.1

- 1 Débrancher le câble brûleur.
- 2 Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates (clé de 13) puis ouvrir la porte foyer.



- Enlever les accélérateurs de convection.
- Ramoner soigneusement les carnaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.
- Brosser également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carnaux et dans le foyer, à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.



9.2.1.2 Ramonage chimique

A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur.

Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brosseage ou par aspiration.

B. Les produits

Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0,5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

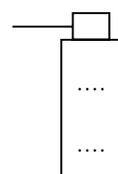
Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

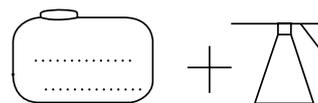
- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.

- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettant une application aisée en fond de foyer par exemple. Mise en pression manuelle du réservoir.

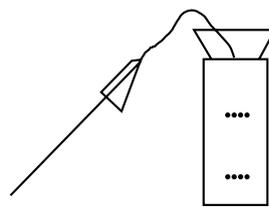
- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



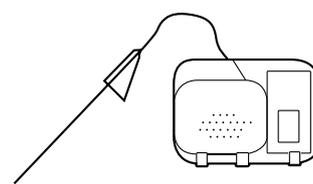
8800N065



8800N066



8800N063



8800N064

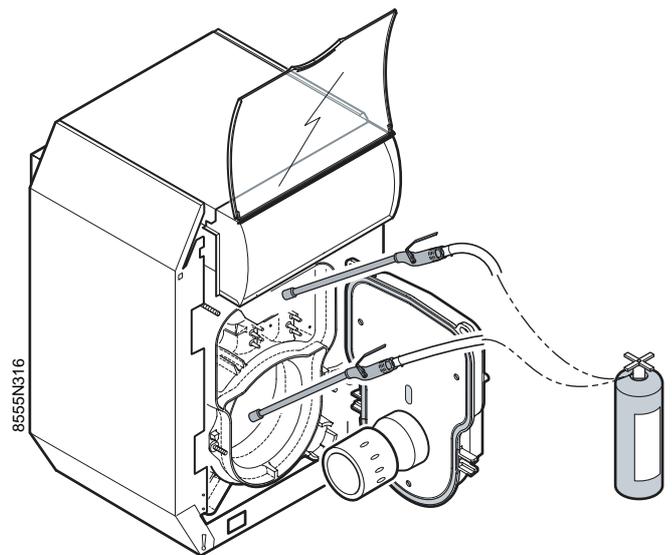
C. Mode opératoire

Enlever les turbulateurs

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Il convient de se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température (se référer aux instructions fournies avec le produit).
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 en fonction du produit et de l'état de la chaudière.
- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées et il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m² de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0,05 et 0,2 l de concentré.



D. Mise à feu

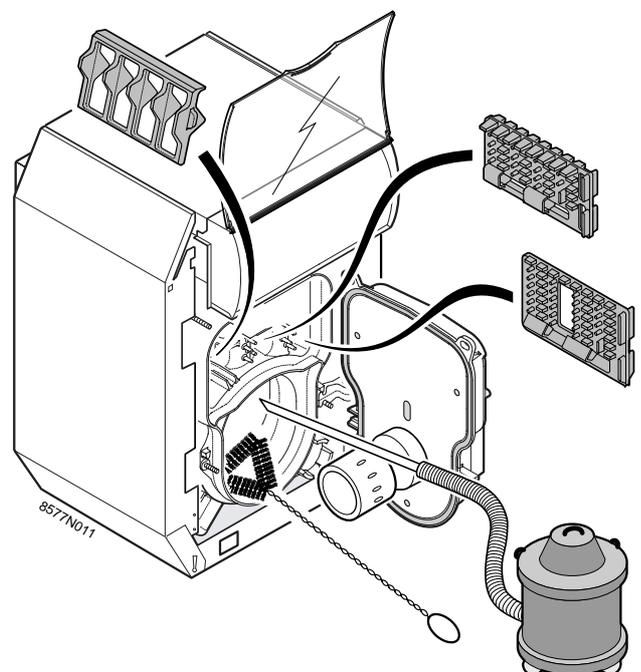
La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 mn. (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

E. Nettoyage

Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion. Les résidus retombés dans le foyer peuvent être récupérés avec un aspirateur. Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.

Remettre les turbulateurs.

Refermer la porte foyer et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.



9.2.2 Entretien du brûleur



Pour l'entretien du brûleur, se reporter à la notice livrée avec celui-ci.

9.2.3 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Soupape ou groupe de sécurité



IMPORTANT : La soupape ou le groupe de sécurité à soupape doivent être manoeuvrés périodiquement (au moins 1 fois par mois). Pour cela, se reporter à la notice jointe à la soupape ou au groupe de sécurité. Cette manoeuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue entraver le bon fonctionnement de la soupape. **Le non respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du ballon et l'annulation de sa garantie.**

Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur afin d'en préserver les performances.

Opérations à effectuer pour le détartrage et le contrôle visuel



Prévoir un joint à lèvres neuf pour le tampon de visite avant d'entreprendre les travaux.

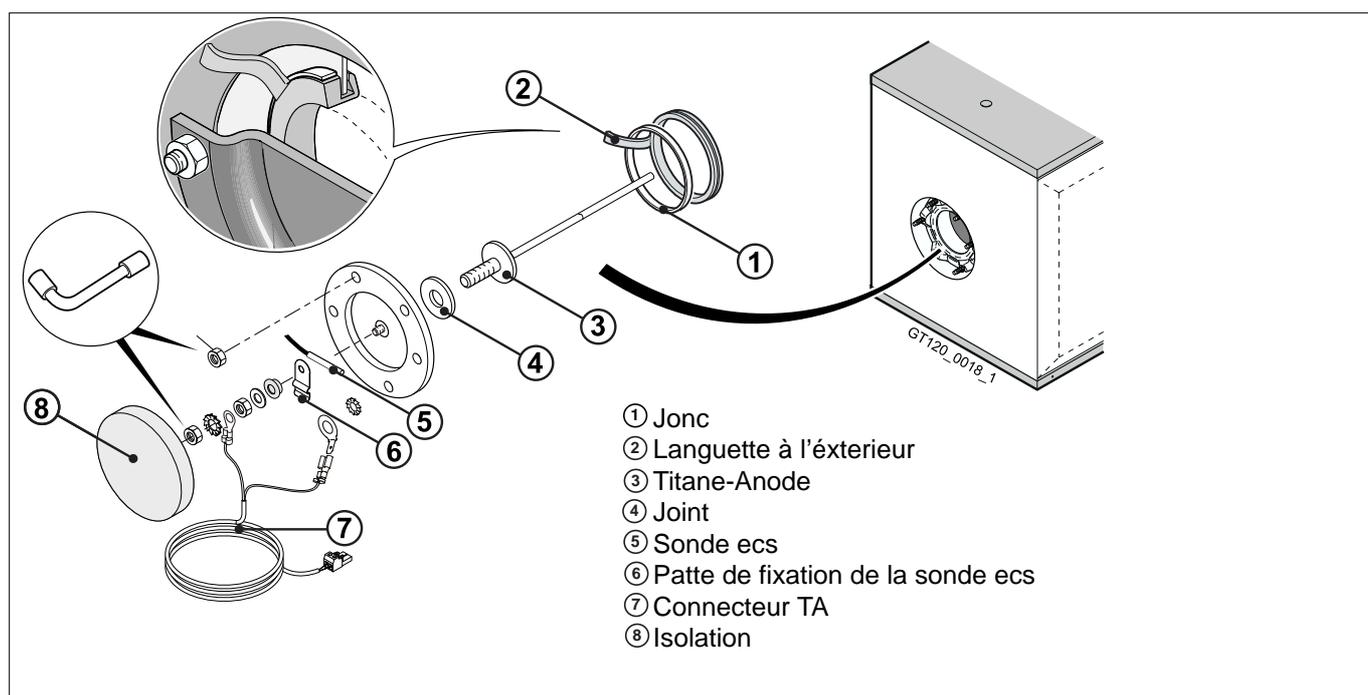
- Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire et vidanger le ballon d'eau sanitaire. Pour effectuer la vidange, ouvrir le robinet de vidange ou mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude pour permettre une entrée d'air.
- Retirer l'isolation du tampon de visite.
- Retirer la sonde eau chaude sanitaire.
- Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
- Enlever, si nécessaire, le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. L'échangeur devra être détartré si besoin est, afin de garantir ses performances.

- Remonter le tampon de visite en veillant à placer la patte de fixation de la sonde vers la bas.
 - remplacer le joint à lèvres et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette de ce dernier à l'extérieur du ballon.
 - positionner le jonc métallique autour du joint en veillant à placer la languette au-dessus du jonc.
 - fixer le tampon sur la bride à l'aide des 6 écrous en serrant uniformément en étoile.



Le serrage des écrous du tampon de visite ne doit pas être exagéré (8 Nm ± 1). Utiliser pour cela une clé dynamométrique. Nota : on obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier.

- Remplir le ballon et le circuit d'eau sanitaire (cf. § 4.4) afin de vérifier l'étanchéité du tampon de visite.
- Remettre en place l'isolation du tampon de visite.



Une fois toutes les opérations d'entretien de la chaudière réalisées,

- remonter le panneau avant de la chaudière en procédant en sens inverse du démontage
- effectuer la mise en service en se reportant



- à la notice du tableau de commande de la chaudière
- à la notice du brûleur
- à la notice chaudière.

9.3 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.

Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

9.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée. Fermer les portes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons d'enlever en plus le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

9.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

● Circuit chauffage

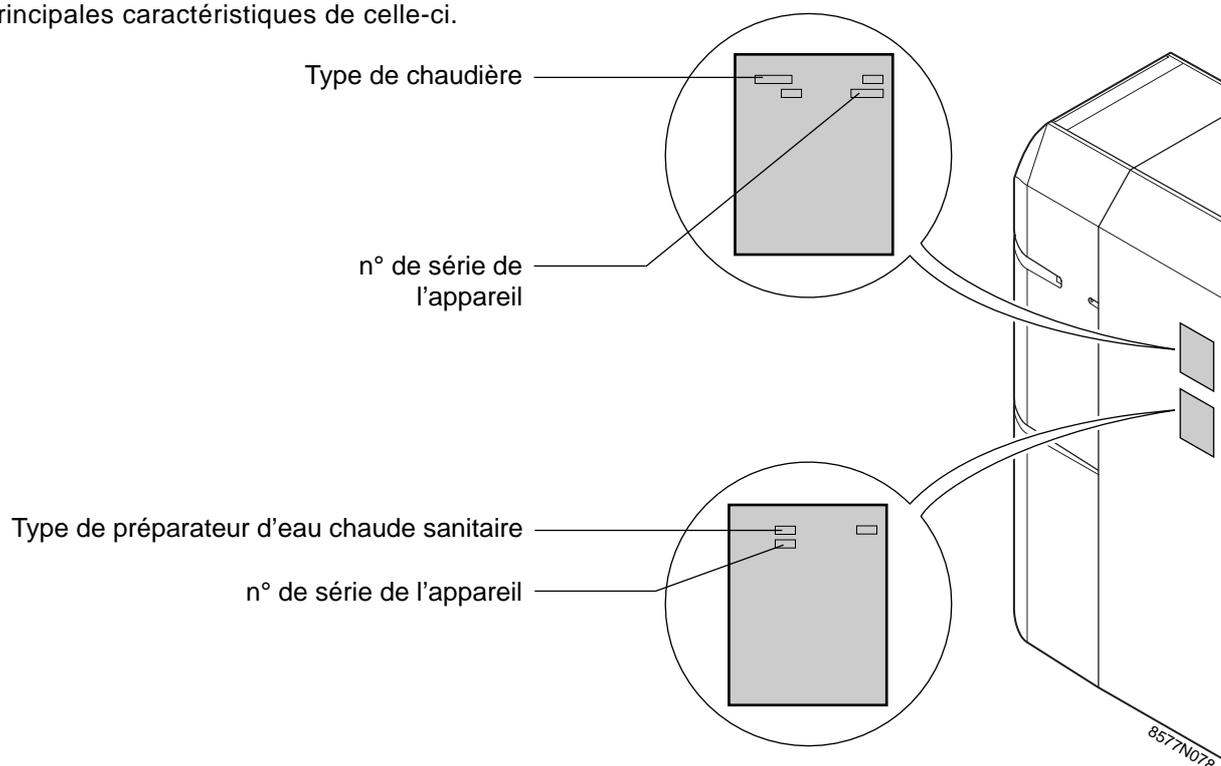
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

● Circuit sanitaire

Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude et d'eau froide sanitaire doivent être vidangés.

9.6 Plaquette signalétique

Les plaquettes signalétiques qui ont été apposées sur le côté de la chaudière lors de son installation permettent l'identification exacte de la chaudière. Elles indiquent les principales caractéristiques de celle-ci.



10. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

- **Corps de chaudière, Habillage et Préparateur** : se reporter en pages suivantes.
- **Tableau** : se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande.
- **Brûleur** : se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

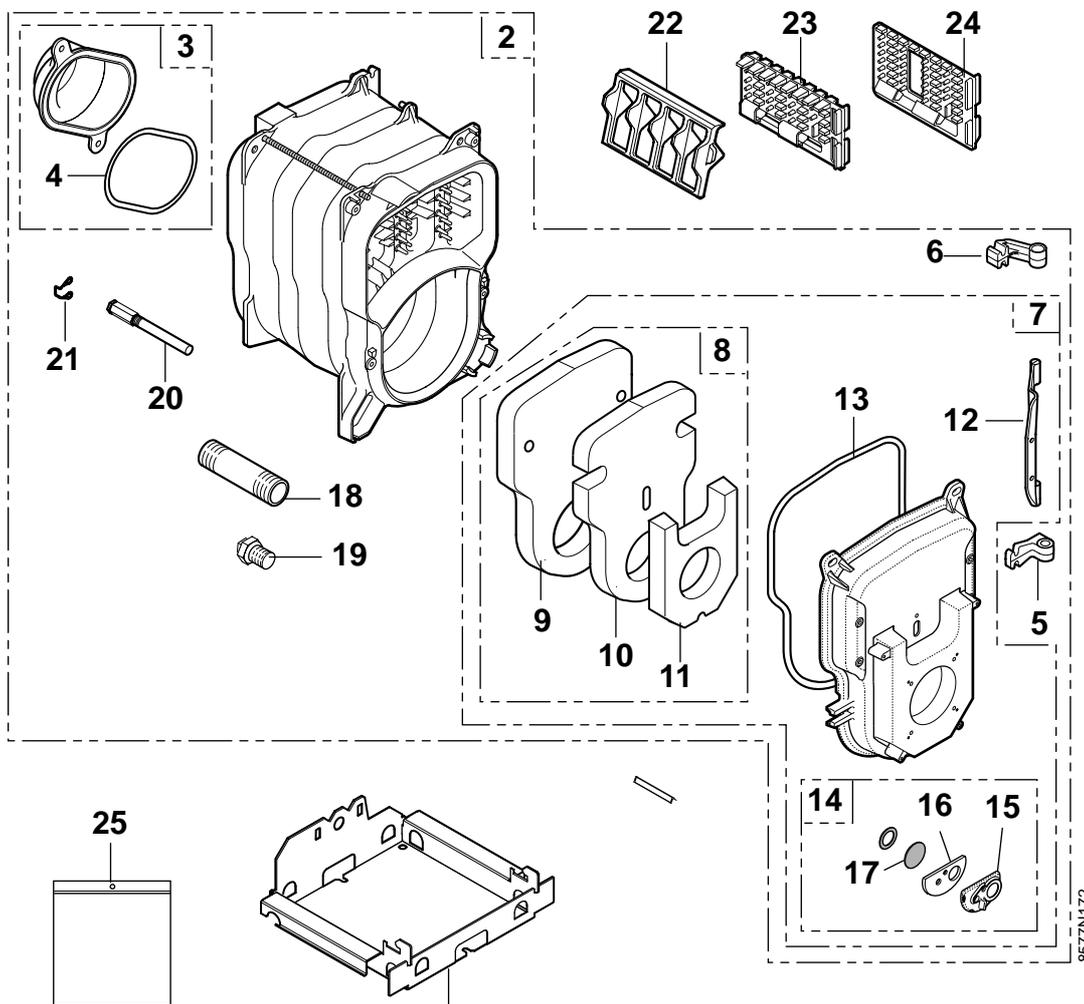
— Pièces de rechange —

CU-150

⚠ Pour chaudières CU-150 avec anode magnésium

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

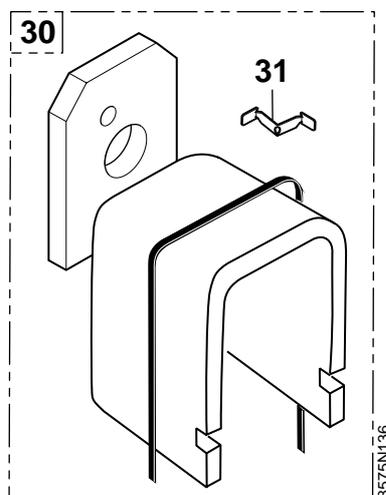
CORPS DE CHAUDIERE



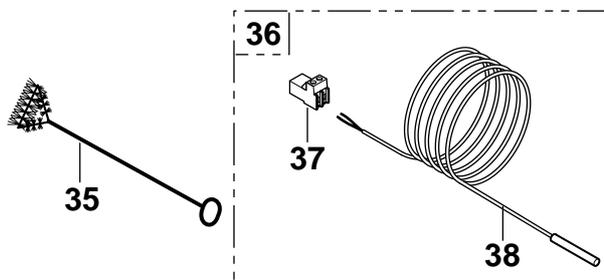
8577N172

ISOLATION CORPS

DIVERS

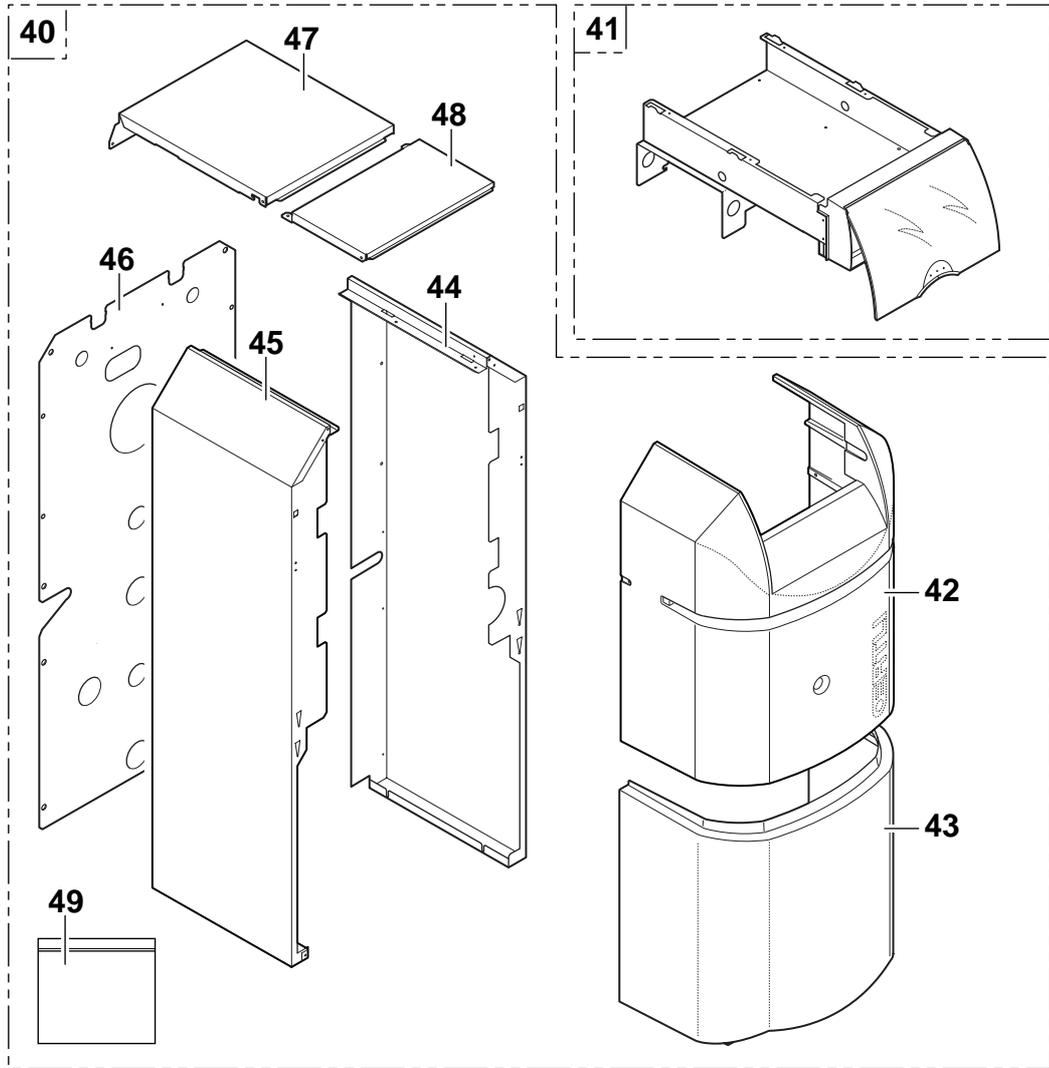


8575N136

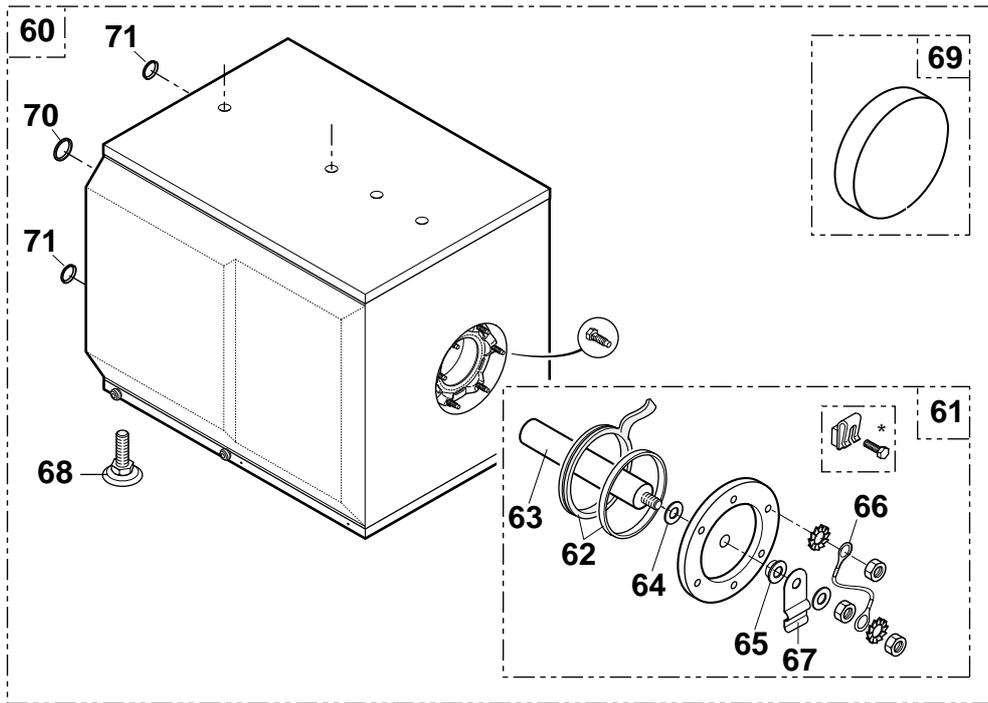


8575N304

HABILLAGE

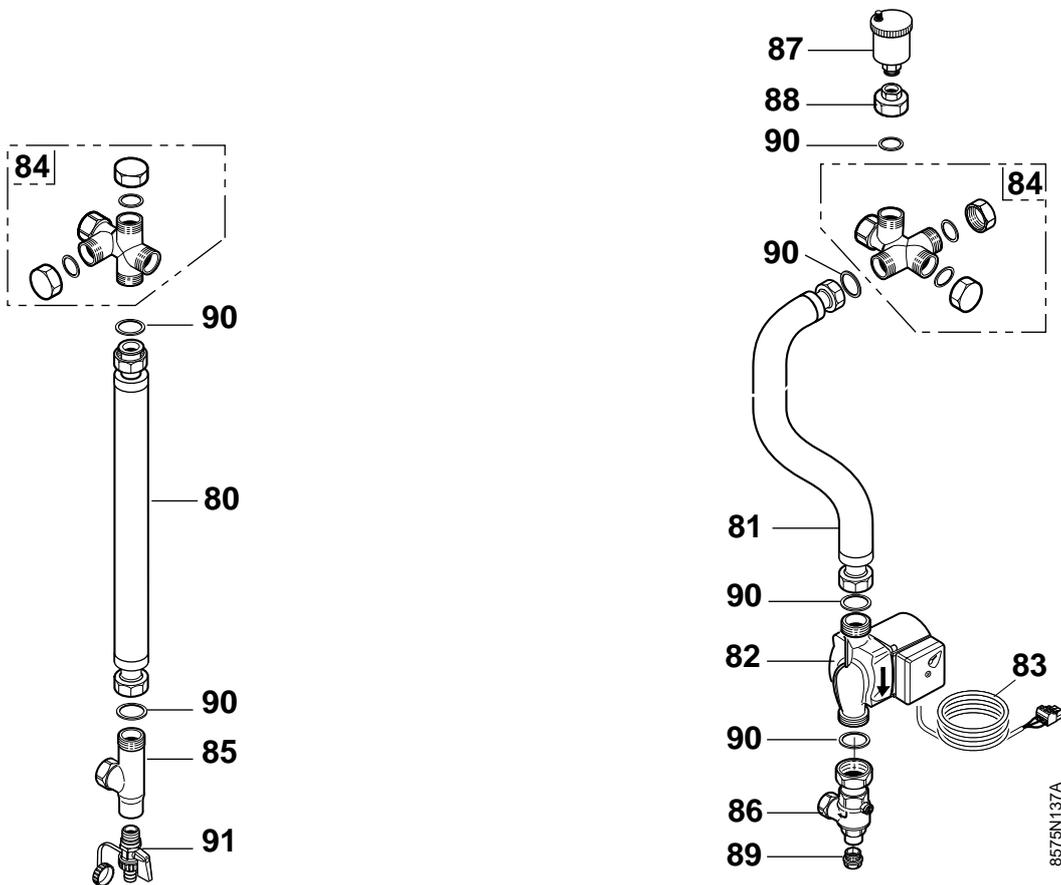


BALLON LI 130 (Colis BH 70)



* Fixation pour version avant 06/02

KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON LI 130 (COLIS BH71)



CU-150 - ⚠ Pour chaudières CU-150 avec anode magnésium

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE	45	182 089	Panneau latéral gauche complet 4 éléments
1	182 109	Socle complet 3 éléments	45	182 116	Panneau latéral gauche complet 5 éléments
1	182 087	Socle complet 4 éléments	46	182 121	Panneau arrière
1	182 110	Socle complet 5 éléments	47	182 119	Chapiteau arrière 3 éléments
2	182 070	Corps de chaudière complet 3 éléments	47	182 093	Chapiteau arrière 4 éléments
2	182 071	Corps de chaudière complet 4 éléments	47	182 120	Chapiteau arrière 5 éléments
2	182 072	Corps de chaudière complet 5 éléments	48	182 092	Chapiteau avant
3	182 026	Buse ø 125/130	49	702 311	Sachet visserie habillage
4	180 122	Cordon ø 8 silicone			
5	123 192	Charnière inférieure			PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE
6	123 193	Charnière supérieure	60	182 144	Ballon moussé LI 130
7	181 532	Porte foyère complète	61	182 145	Tampon de visite ø 112 -LI 130
8	702 310	Isolation porte foyère complète	62	126 479	Kit joint ép. 7 mm + jonc 5 mm
9	181 535	Isolation arrière porte	63	121 119	Anode complète ø 33 - lg. 330 mm
10	181 534	Isolation intermédiaire porte	64	603 353	Joint ø 25x8,5x2
11	181 533	Isolation avant porte	65	124 474	Entretoise nylon M 8
12	123 196	Axe pour porte foyère	66	124 825	Fil de masse
13	121 870	Cordon fibre de verre silicone	67	182 076	Patte de fixation sonde
14	181 536	Voyant complet porte foyère	68	180 331	Pied réglable M 10 x 35
15	181 537	Rosace	69	182 143	Isolation tampon
16	181 538	Isolation pour rosace	70	182 077	Joint EPDM 1"
17	181 539	Vitre	71	182 078	Joint EPDM 3/4"
18	180 561	Tube départ/retour 1"1/4			
19	182 111	Bouchon			Kit de liaison chaudière/ballon (Colis BH71)
20	123 205	Doigt de gant	80	182 085	Flexible inox calorifugé lg. 350 mm
21	120 166	Ressort doigt de gant	81	182 086	Flexible inox calorifugé lg. 900 mm
22	121 866	Turbulateur gauche	82	181 526	Circulateur UPS 15-50 130 3H
23	121 867	Turbulateur central	83	182 082	Câble pompe de charge
24	121 868	Turbulateur droit	84	182 081	Ensemble croix racc. 1"1/4
25	121 874	Sachet visserie corps	85	182 083	Coude 90° Rp 3/4 - G1 - Rp 1/2
			86	182 084	Clapet antiretour Rp 3/4 - G1
		ISOLATION CORPS	87	181 525	Purgeur OVENT. 1088303 - R 3/8
30	182 112	Isolation corps - 3 éléments	88	181 524	Réduction laiton G1-G3/8
30	182 113	Isolation corps - 4 éléments	89	122 415	Bouchon plein 1/2"
30	182 114	Isolation corps - 5 éléments	90	122 418	Joint vert ø 30x21x2
31	123 214	Attache	91	181 971	Robinet de vidange 1/2" sans JT
		DIVERS			TABLEAU DE COMMANDE
35	121 883	Brosse			Consulter la liste séparée du tableau de commande
36	702 312	Sonde ECS complète 2 m			
37	182 099	Connecteur 2 plots sonde ecs			BRULEUR
38	182 098	Sonde KVT 60 lg 2 m			Consulter la liste séparée du brûleur
					OPTIONS
		HABILLAGE CHAUDIERE			Consulter la liste séparée des options
40	182 140	Habillage CU-153			
40	182 141	Habillage CU-154			
40	182 142	Habillage CU-155			
41	182 088	Traverse complète			
42	182 095	Capot supérieur complet			
43	182 096	Capot inférieur complet			
44	182 117	Panneau latéral droit complet 3 éléments			
44	182 090	Panneau latéral droit complet 4 éléments			
44	182 118	Panneau latéral droit complet 5 éléments			
45	182 115	Panneau latéral gauche complet 3 éléments			

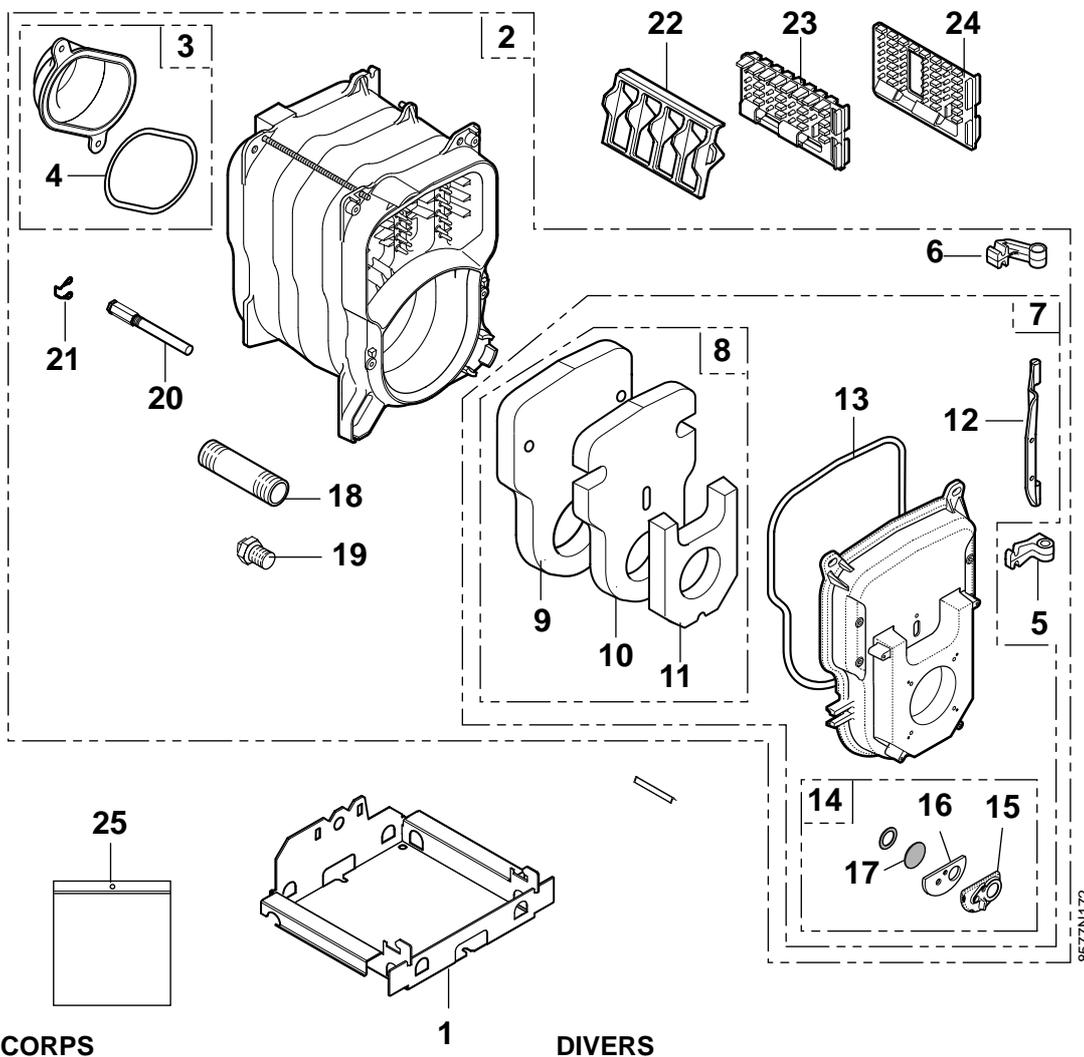
Pièces de rechange

CU-150

⚠ Pour chaudières CU-150 avec anode titane (OECOPROTECT)

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

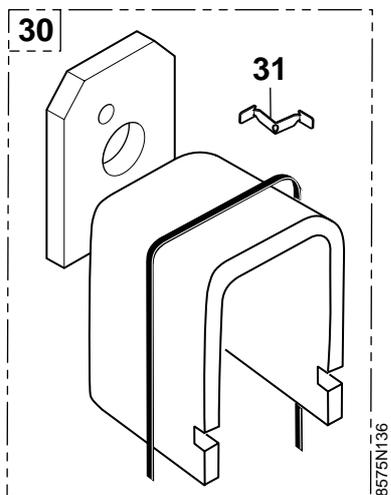
CORPS DE CHAUDIERE



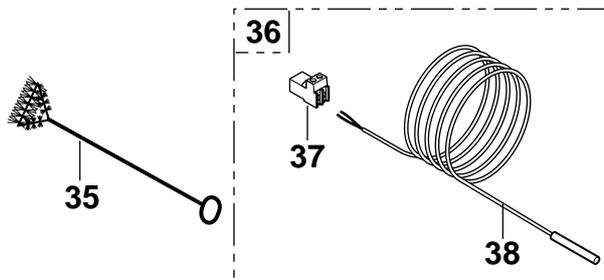
8577N172

ISOLATION CORPS

DIVERS

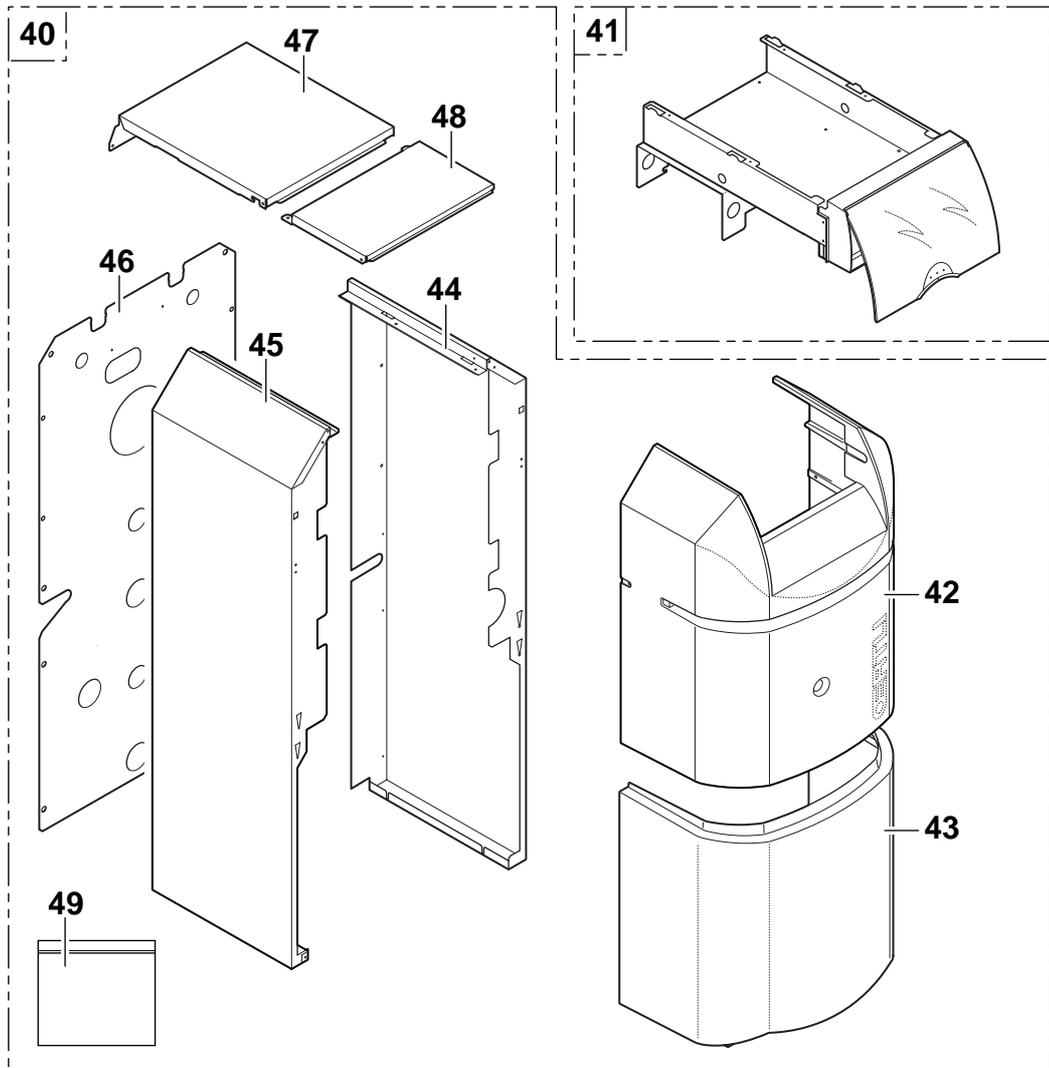


8575N136

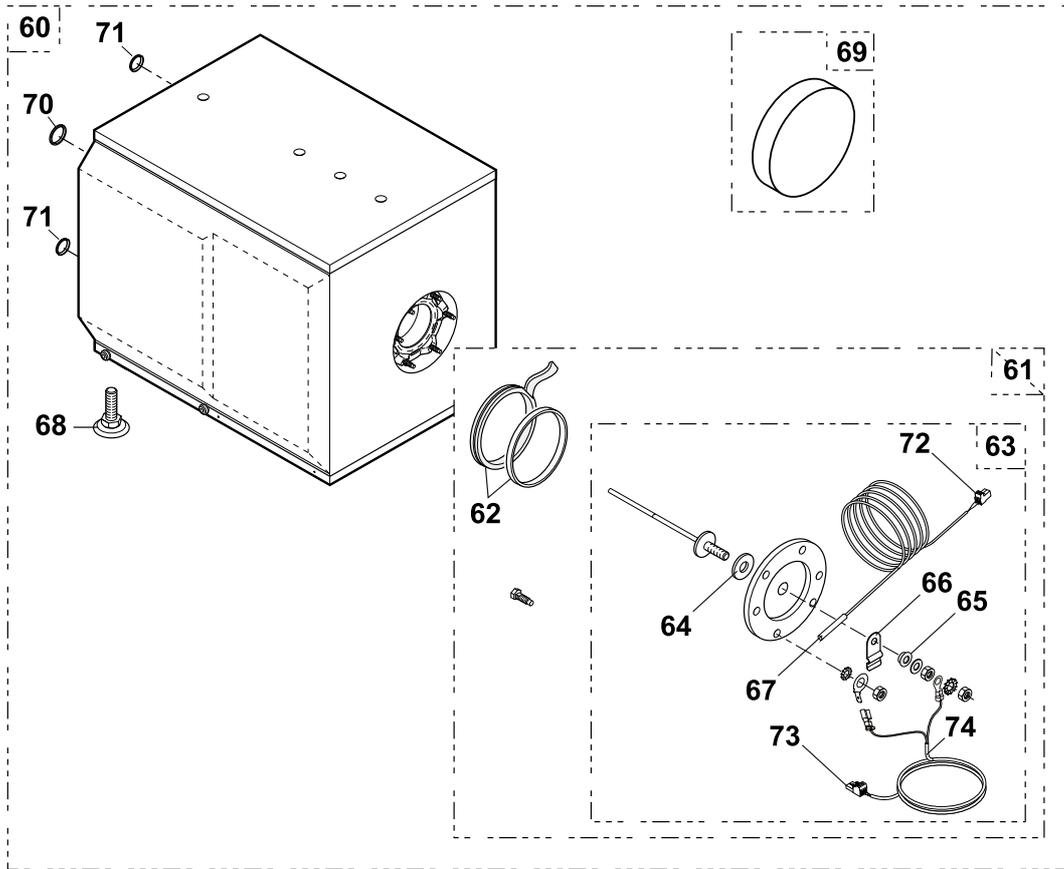


8575N304

HABILLAGE

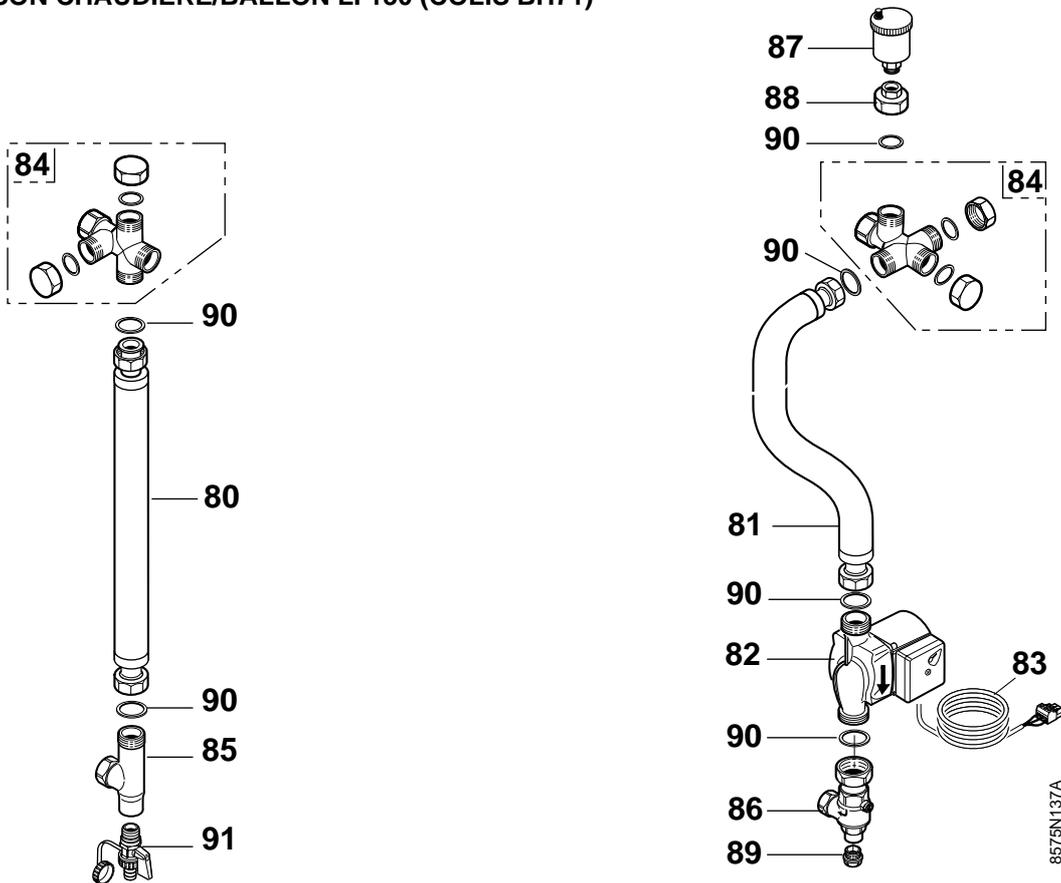


BALLON LI 130/TA (Colis BH107)



GT120_0024

KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON LI 130 (COLIS BH71)



8575N137A

CU-150 - ⚠ Pour chaudières CU-150 avec anode titane (OECOPROTECT)

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE	45	182 089	Panneau latéral gauche complet 4 éléments
1	182 109	Socle complet 3 éléments	45	182 116	Panneau latéral gauche complet 5 éléments
1	182 087	Socle complet 4 éléments	46	182 121	Panneau arrière
1	182 110	Socle complet 5 éléments	47	182 119	Chapiteau arrière 3 éléments
2	182 070	Corps de chaudière complet 3 éléments	47	182 093	Chapiteau arrière 4 éléments
2	182 071	Corps de chaudière complet 4 éléments	47	182 120	Chapiteau arrière 5 éléments
2	182 072	Corps de chaudière complet 5 éléments	48	182 092	Chapiteau avant
3	182 026	Buse ø 125/130	49	702 311	Sachet visserie habillage
4	180 122	Cordon ø 8 silicone			
5	123 192	Charnière inférieure			PREPARATEUR D'EAU CHAUDE SANITAIRE Li 130/TA
6	123 193	Charnière supérieure	60	100001612	Ballon moussé Li 130/TA
7	181 532	Porte foyère complète	61	182559	Tampon de visite complet TA
8	702 310	Isolation porte foyère complète	62	126479	Kit joint ép. 7 mm + jonc
9	181 535	Isolation arrière porte	63	182277	Titane-Anode complète
10	181 534	Isolation intermédiaire porte	64	182280	Joint viton ø 20x8,5x2
11	181 533	Isolation avant porte	65	124474	Entretoise nylon M 8
12	123 196	Axe pour porte foyère	66	182076	Patte de fixation sonde
13	121 870	Cordon fibre de verre silicone	67	182106	Sonde KVT 5 m
14	181 536	Voyant complet porte foyère	68	180331	Pied réglable M 10 x 35
15	181 537	Rosace	69	8953-4040	Bande d'isolation bride
16	181 538	Isolation pour rosace	70	182077	Joint EPDM 29x19x3
17	181 539	Vitre	71	182078	Joint EPDM 25x15x3
18	180 561	Tube départ/retour 1"1/4	72	182099	Connecteur sonde ECS 2pts
19	182 111	Bouchon	73	182279	Connecteur TA 2 pts
20	123 205	Doigt de gant	74	182560	Connecteur TA
21	120 166	Ressort doigt de gant			
22	121 866	Turbulateur gauche			Kit de liaison chaudière/ballon (Colis BH71)
23	121 867	Turbulateur central	80	182 085	Flexible inox calorifugé lg. 350 mm
24	121 868	Turbulateur droit	81	182 086	Flexible inox calorifugé lg. 900 mm
25	121 874	Sachet visserie corps	82	181 526	Circulateur UPS 15-50 130 3H
		ISOLATION CORPS	83	182 082	Câble pompe de charge
30	182 112	Isolation corps - 3 éléments	84	182 081	Ensemble croix racc. 1"1/4
30	182 113	Isolation corps - 4 éléments	85	182 083	Coude 90° Rp 3/4 - G1 - Rp 1/2
30	182 114	Isolation corps - 5 éléments	86	182 084	Clapet antiretour Rp 3/4 - G1
31	123 214	Attache	87	181 525	Purgeur OVENT. 1088303 - R 3/8
		DIVERS	88	181 524	Réduction laiton G1-G3/8
35	121 883	Brosse	89	122 415	Bouchon plein 1/2"
36	702 312	Sonde ECS complète 2 m	90	122 418	Joint vert ø 30x21x2
37	182 099	Connecteur 2 plots sonde ecs	91	181 971	Robinet de vidange 1/2" sans JT
38	182 098	Sonde KVT 60 lg 2 m			TABLEAU DE COMMANDE
					Consulter la liste séparée du tableau de commande
		HABILLAGE CHAUDIERE			BRULEUR
40	182 140	Habillage CU-153			Consulter la liste séparée du brûleur
40	182 141	Habillage CU-154			
40	182 142	Habillage CU-155			OPTIONS
41	182 088	Traverse complète			Consulter la liste séparée des options
42	182 095	Capot supérieur complet			
43	182 096	Capot inférieur complet			
44	182 117	Panneau latéral droit complet 3 éléments			
44	182 090	Panneau latéral droit complet 4 éléments			
44	182 118	Panneau latéral droit complet 5 éléments			
45	182 115	Panneau latéral gauche complet 3 éléments			

11. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France :

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique :

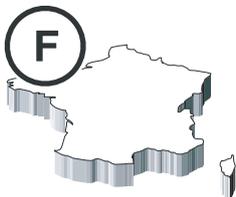
Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

TROE100





www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
03 89 37 00 84
03 89 37 32 74

Assistance Technique
☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04
✉ assistance.technique@oertli.fr

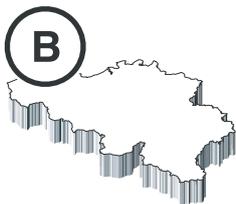
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

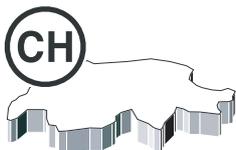


Park Raghenon
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

S.A.S. au capital de 7 666 682 • 946 850 898 RCS Mulhouse
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

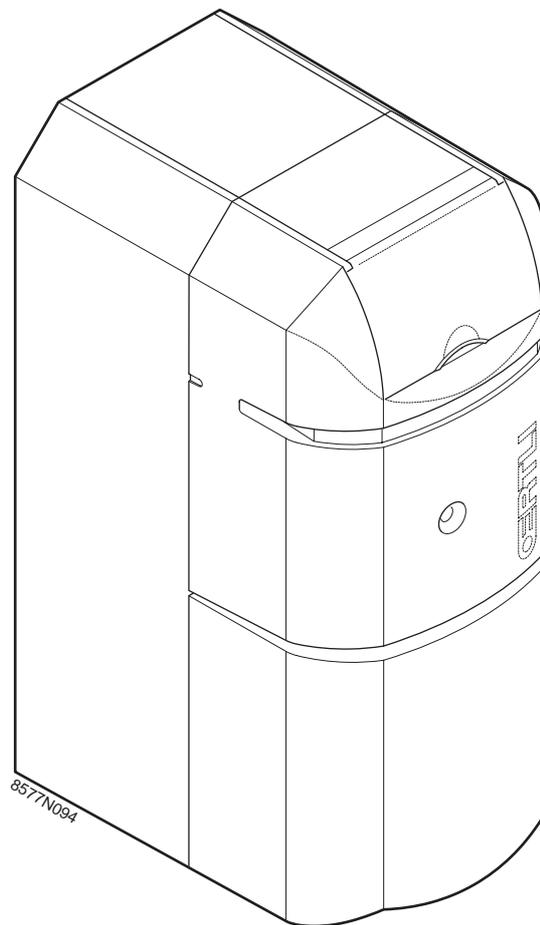
La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.

MONTAGE CU..-150

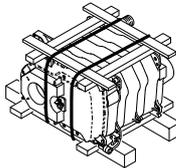
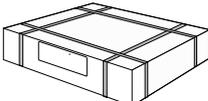
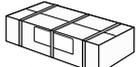
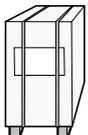
Outillage nécessaire :

- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé plate de 11,
- 1 clé plate de 13,
- 1 clé plate de 17,
- 1 clé plate de 19.



Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

Chaudière	CU.S-153	CU.S-154	CU.S-155	
Corps de chaudière	FM 1	FM 2	FM 3	 8800N043A
Habillage + Isolation corps + Ens. de liaison hydraulique chaudière/ballon BH 71 + sonde ECS	FT7	FT8	FT9	 8800N073A contient la notice chaudière
Tableau de commande - X/TA (standard) ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	 8800N075A contient la notice tableau
Préparateur d'eau chaude sanitaire LI 130/TA	BH 107 (3)	BH 107 (3)	BH 107 (3)	 8800N030
Brûleur	OCS 151 LEV/21	OCS 151 LE/27	OCS 152 LE/33	 8800N044 contient la notice brûleur

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

(3) ou BH 70, ballon livré jusqu'à début 2005.

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec le ballon BH 107

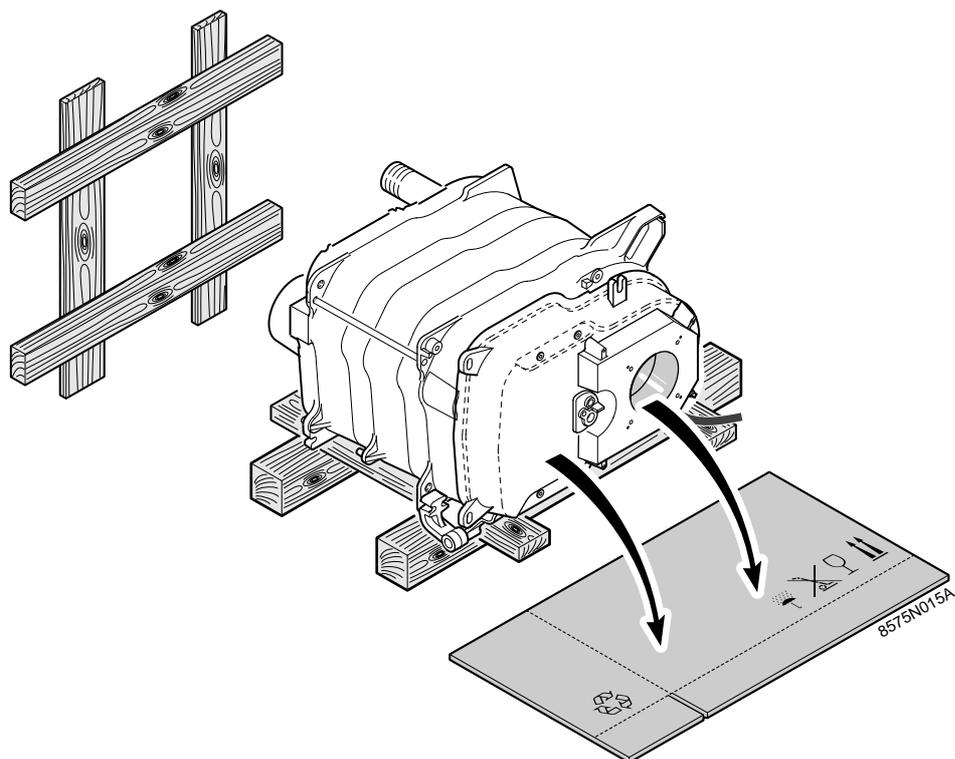


Le ballon BH 107 n'est compatible qu'avec les tableaux FT 41, FT 42

Le montage d'un autre tableau ne permet pas la protection du ballon par OECOPROTECT : Dans ce cas, il faut obligatoirement monter le colis EA 103 (anode magnésium)

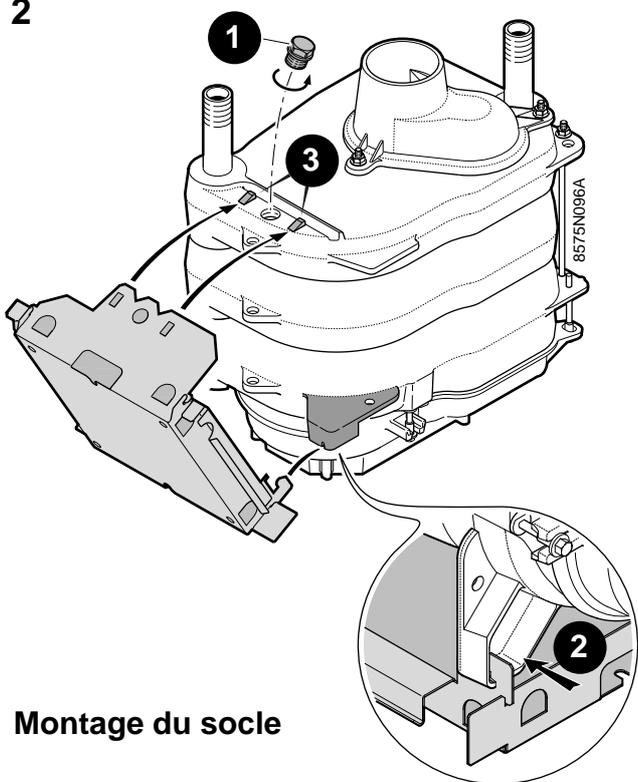
1

Colis
FM 1,
FM 2,
FM 3



- Poser un carton de protection au sol devant le corps de chaudière.
- Retirer le corps de la palette.
- Positionner le corps verticalement sur la porte foyer.

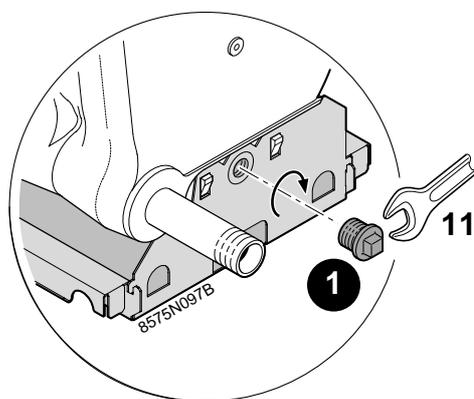
2



Montage du socle

- 1 Dévisser le bouchon en plastique rouge vissé sur l'élément arrière
- 2 Accrocher le socle sur les pieds de la chaudière.
- 3 Cliper le socle sur les 2 crochets de l'élément arrière.

3



Montage du bouchon obturateur

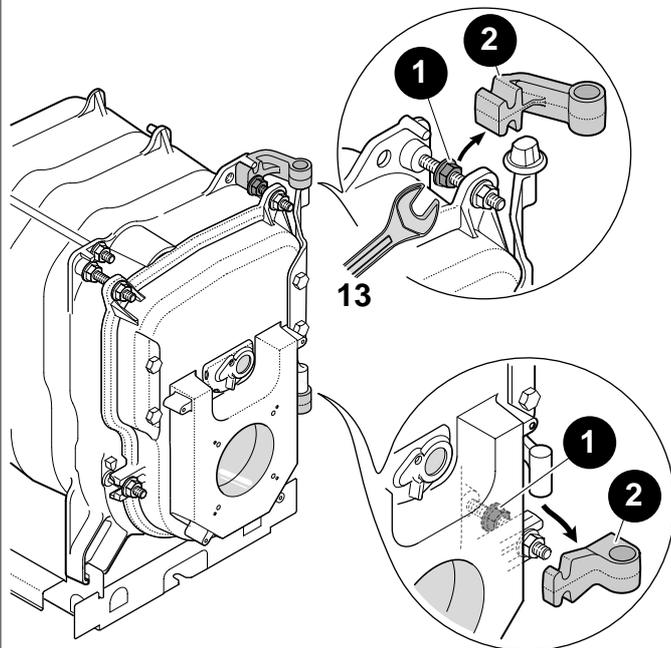
- 1 - Visser le bouchon en fonte 1/2" (livré dans le sachet visserie jacquette) en assurant l'étanchéité à l'aide de chanvre ou de pâte d'étanchéité.
- Basculer le corps de chaudière en appui sur le socle.

4 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyer en cas de nécessité (ouverture à gauche).

D'origine, la porte foyer s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyer vers la gauche (en cas de nécessité absolue) :

- effectuer les opérations 4.1, 4.2 et 4.3 ci-après.

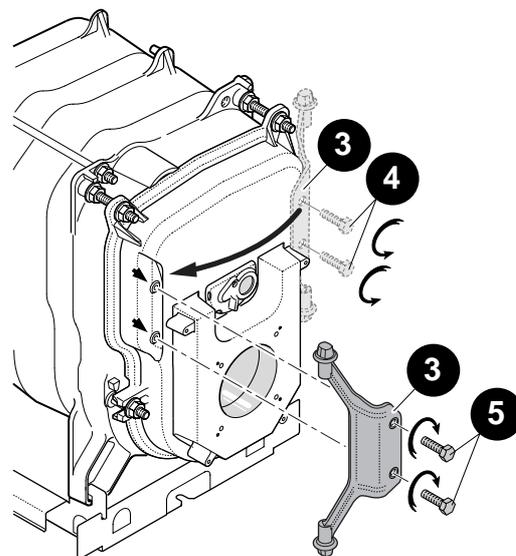
4.1



- 1 Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.
- 2 Retirer les charnières inférieure et supérieure.

8575N098

4.2



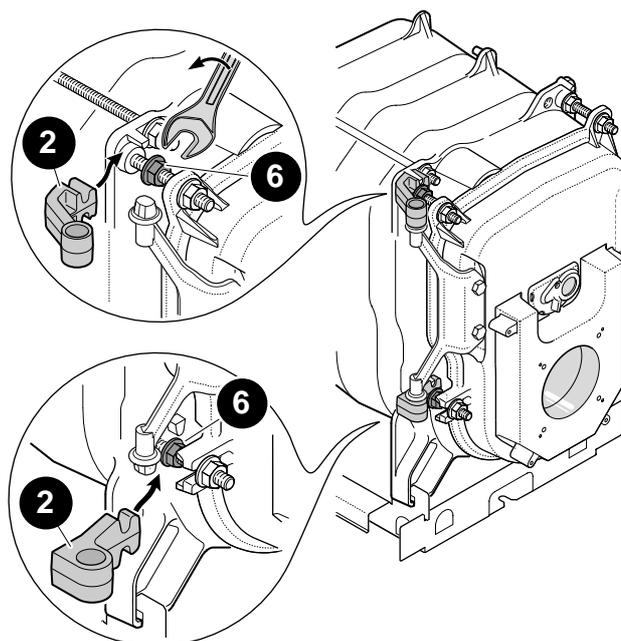
8575N099

- Démontez l'axe en fonte 3 de la porte foyer fixé par les 2 vis 4. Remettez en place les 2 vis 4 du côté droit.
- Remontez l'axe en fonte 3 de la porte foyer du côté gauche à l'aide des 2 vis 5.

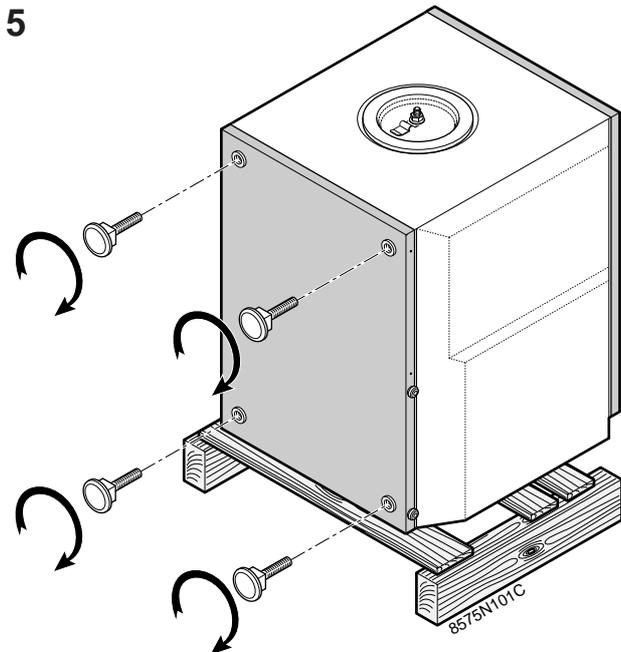
4.3

- Remontez les charnières supérieure et inférieure 2 du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyer, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous 6.

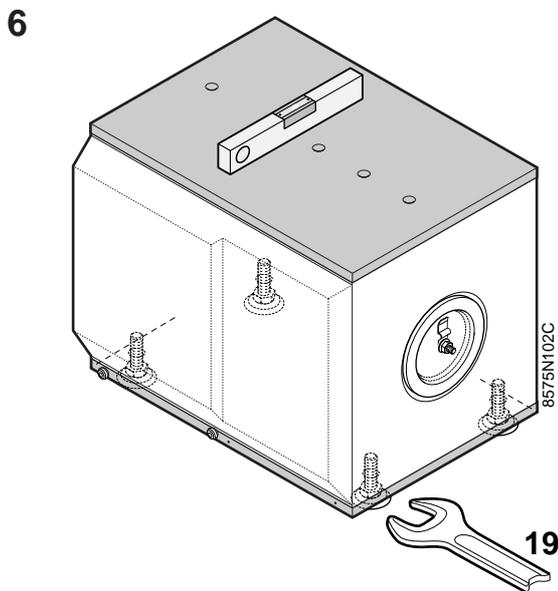


8575N100



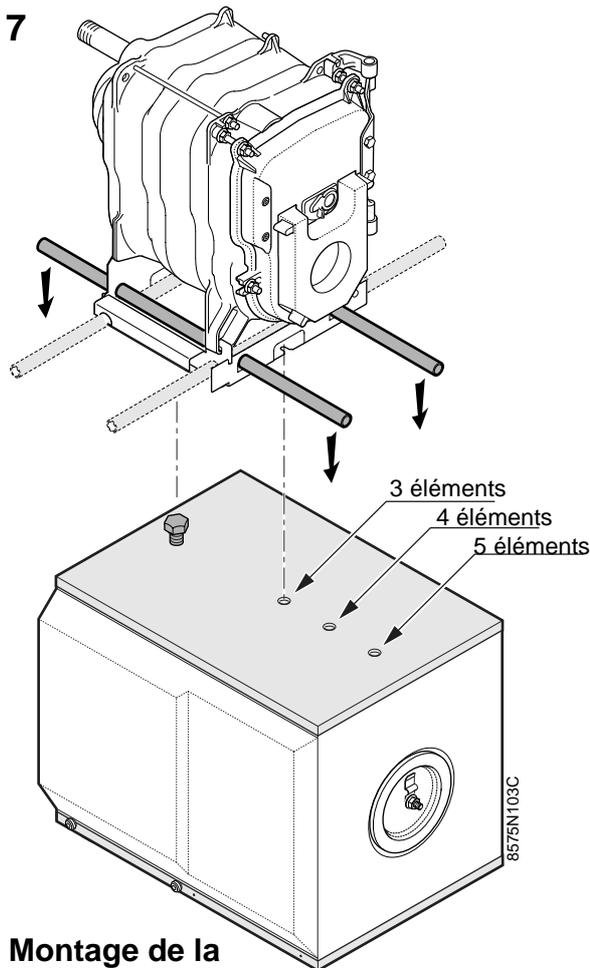
Montage des pieds

- Visser sur le fond du ballon les 4 pieds réglables livrés dans le sachet accessoires du ballon.



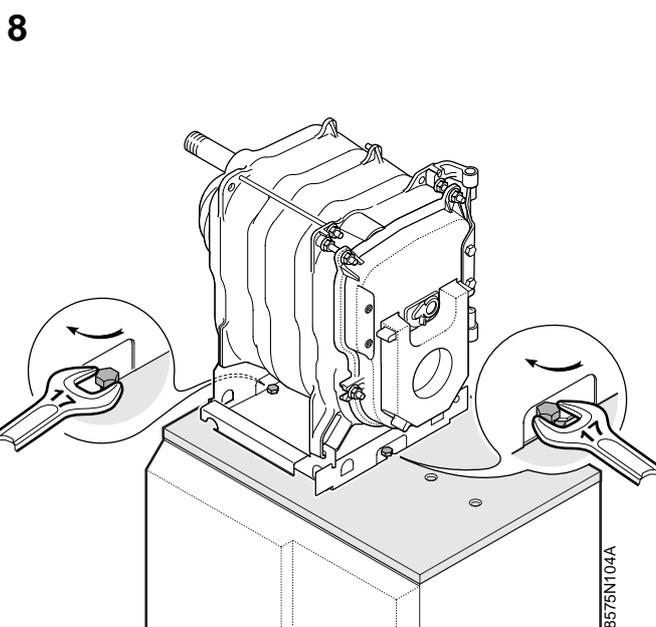
Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.
Cote de base 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm.



Montage de la chaudière sur le préparateur

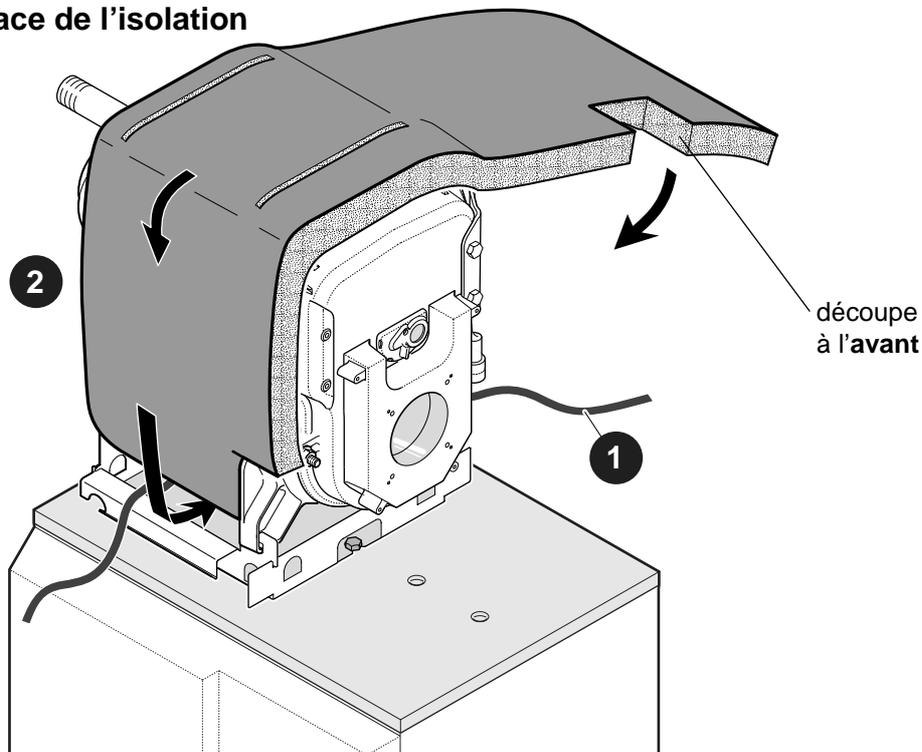
- Prémontez (sans la serrer) une vis HM 10x20 (livrée dans le sachet visserie jaquette) à l'arrière du ballon.
- Poser la chaudière sur le préparateur en positionnant le socle à l'arrière sur la vis prémontée.
- La chaudière peut être soulevée en plaçant 2 tubes (ou barres) \varnothing 3/4" dans les ouvertures du socle comme indiqué ci-dessus ou en utilisant les poignées du socle (utiliser des gants).



Fixation de la chaudière sur le préparateur

- Serrer la vis à l'arrière.
- Fixer la deuxième vis HM 10x20 à l'avant du socle.

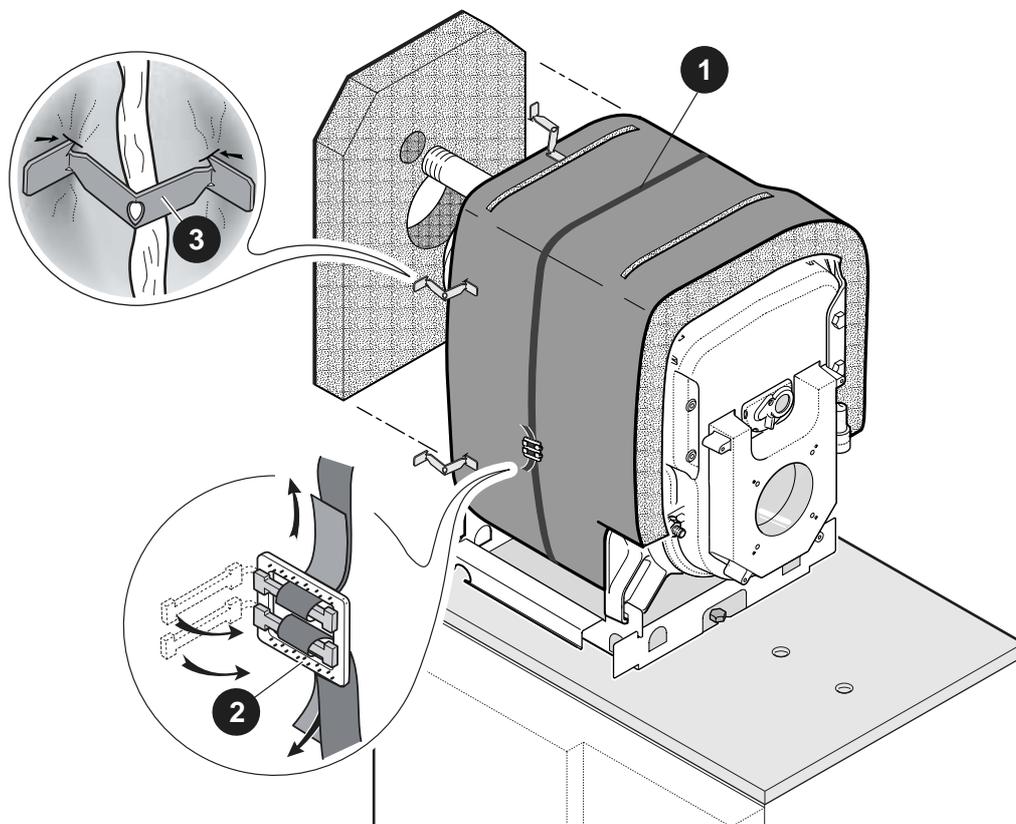
9 Mise en place de l'isolation



8575N105

- 1 Passer la sangle de fixation entre le corps de chaudière et le socle.
- 2 Poser l'isolation latérale sur le corps de chaudière (tissus de verre noir à l'extérieur), puis rabattre le bas de l'isolation de part et d'autre de la chaudière à l'intérieur du socle.

10



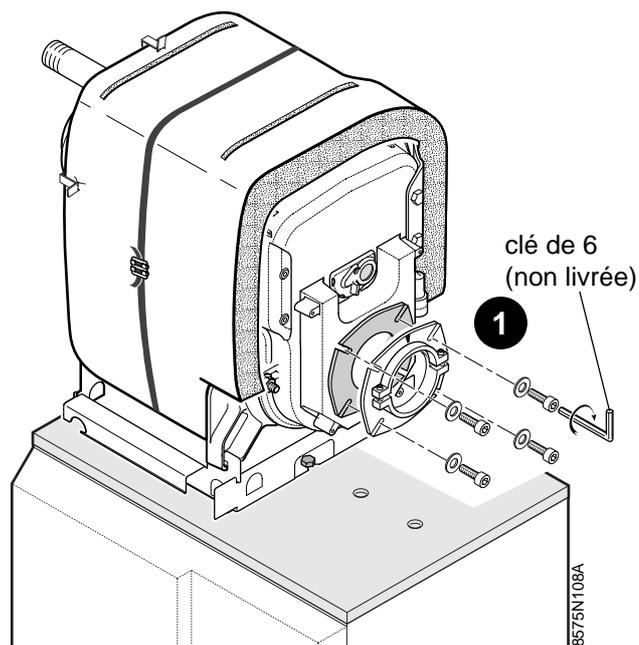
8575N107

- Fixer l'isolation à l'aide de la sangle 1 et de la boucle de fixation 2 .

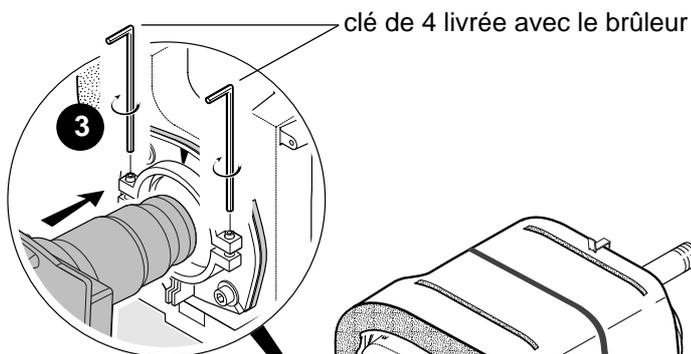
- Mettre en place l'isolation arrière (tissus de verre noir à l'extérieur) et la fixer à l'aide de 5 attaches 3 sur l'isolation latérale.

Mise en place du brûleur

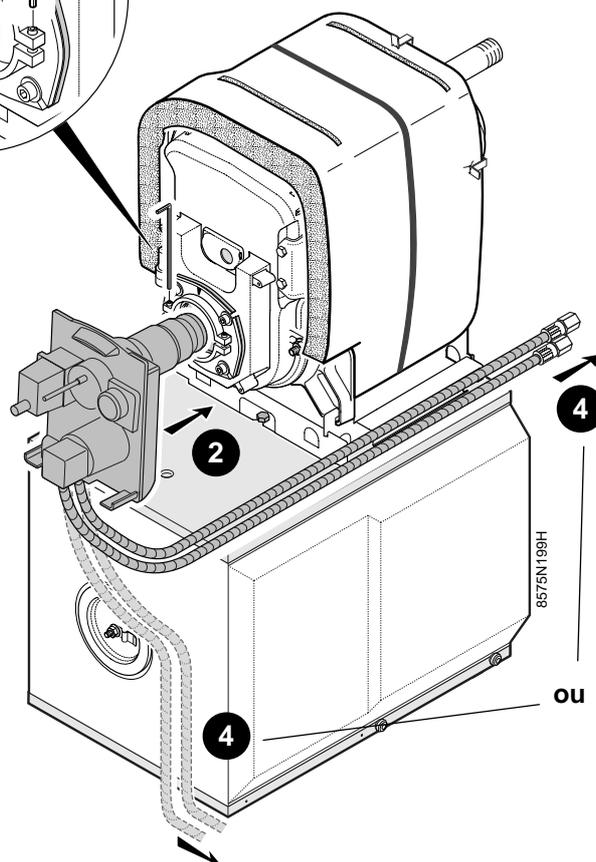
- 1 Placer le joint entre la bride de fixation du brûleur et la porte foyer.
Fixer la bride sur la porte à l'aide des 4 vis 6 pans creux CHC, M8x30 + rondelles plates livrées à cet effet.



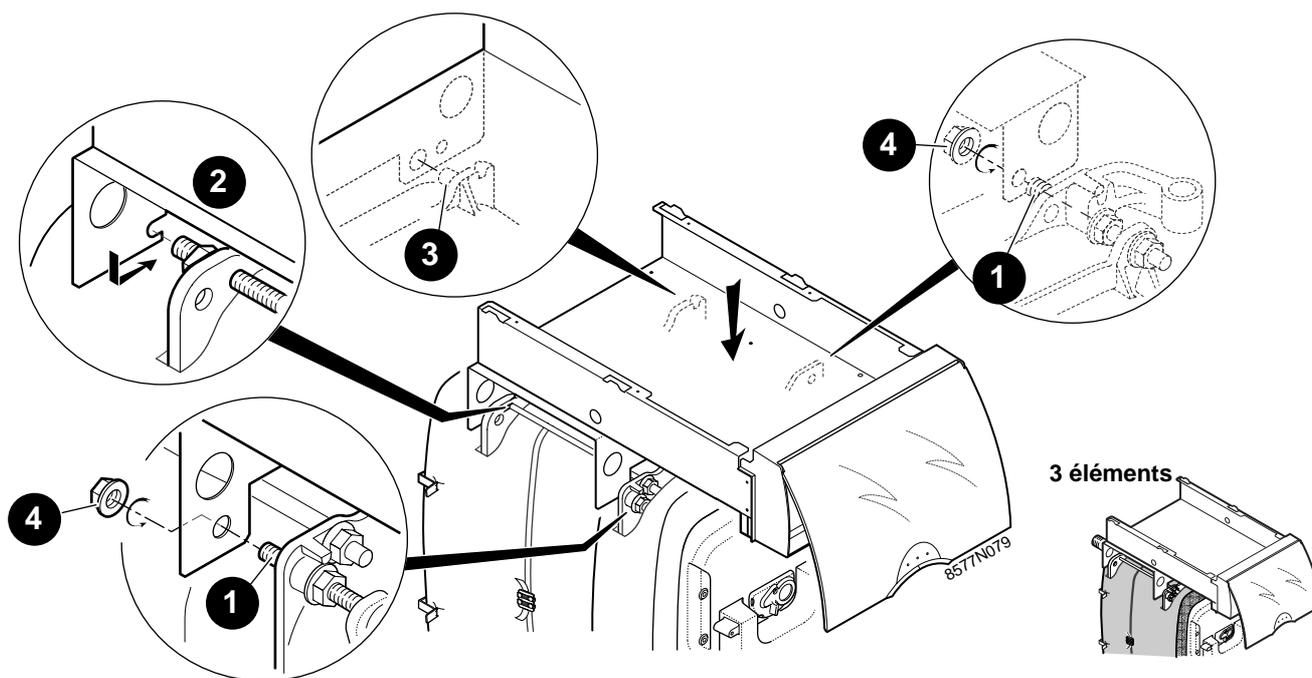
- 2 Enfoncez le brûleur à fond dans la bride.
- 3 Fixer le brûleur en position à l'aide des 2 vis 6 pans creux CHC, M8x30.
- 4 Placer les flexibles d'alimentation fioul du brûleur du côté de la charnière de la porte (côté droit, montage d'usine, comme indiqué sur la vue), vers l'arrière de la chaudière ou à l'avant du ballon.



Nota : La mise en service et le contrôle des réglages se feront d'après la notice livrée avec le brûleur, après raccords et mise en eau de la chaudière.



12 Montage de la traverse support de tableau de commande



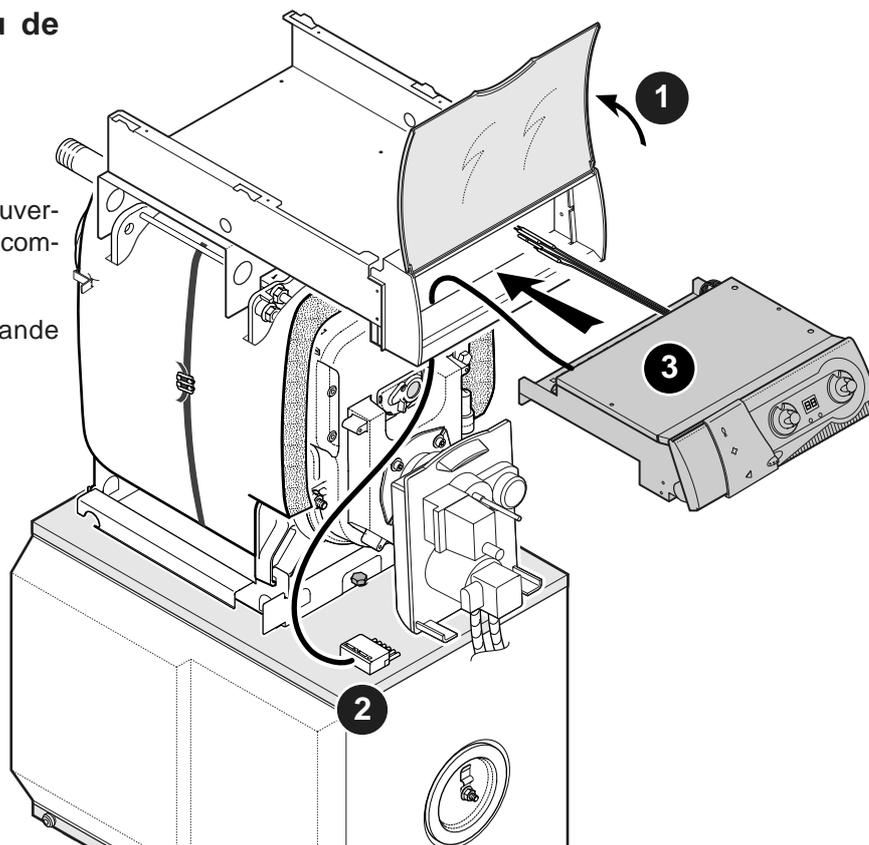
- Mettre en place la traverse support sur le corps de chaudière en la positionnant sur :

- 1 les goujons M8 à l'avant,
- 2 la tige d'assemblage et
- 3 le téton de positionnement du troisième élément

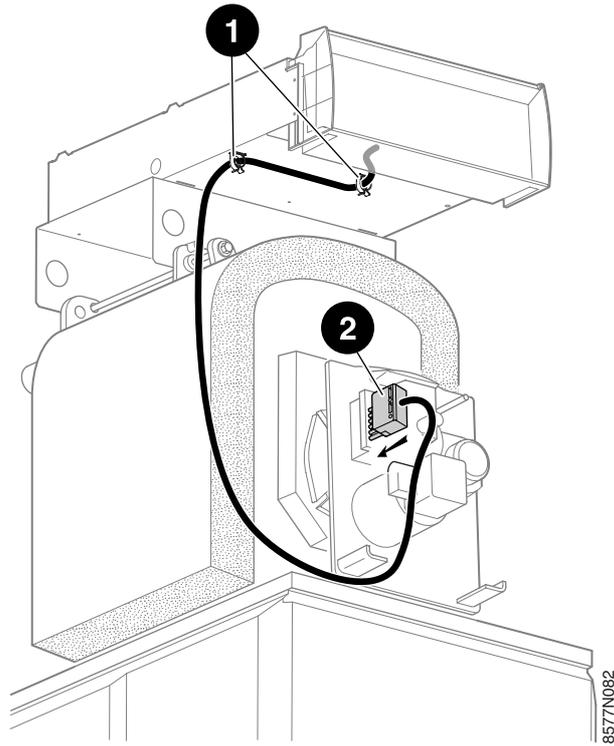
- 4 Fixer à l'avant par 2 écrous à embase HM8.

13 Mise en place du tableau de commande

- 1 Soulever la vitre.
- 2 Passer le câble brûleur par l'ouverture prévue pour le tableau de commande.
- 3 Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.



14 Mise en place du câble brûleur



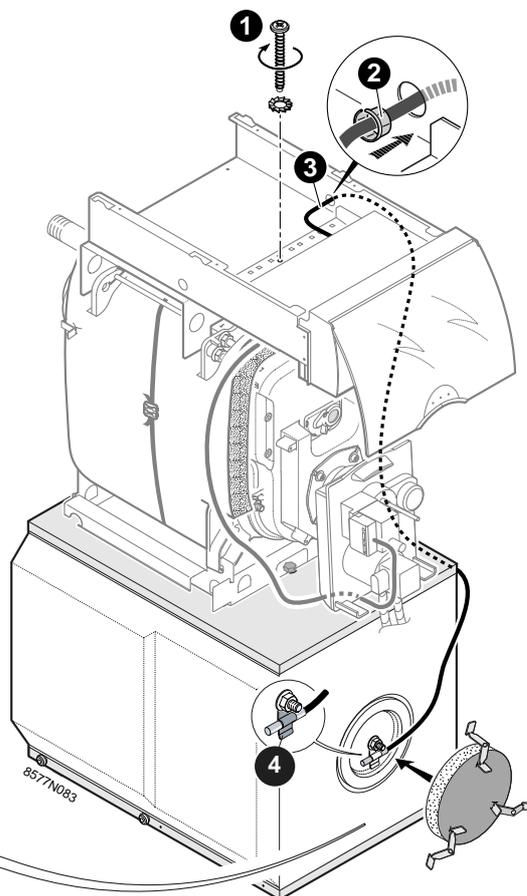
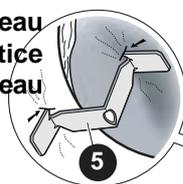
15 Fixation du tableau de commande et mise en place de la sonde eau chaude sanitaire



Version valable pour les colis tableau FT1, FT35 et FT2 avec colis ballon BH70.

- 1 Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.
- 2 Mettre en place le passe-fil, à l'emplacement prévu, du côté opposé au câble brûleur.
- 3 Faire passer le câble de sonde dans le passe fil.
- 4 Introduire le bulbe de la sonde ballon dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.
- 5 Mettre en place l'isolation du tampon du ballon (livrée dans le colis jaquette). Fixer l'isolation à l'aide de 3 attaches.

Pour le raccordement de la sonde ballon au niveau du tableau de commande, se reporter à la notice technique et de raccordement livrée avec le tableau de commande.

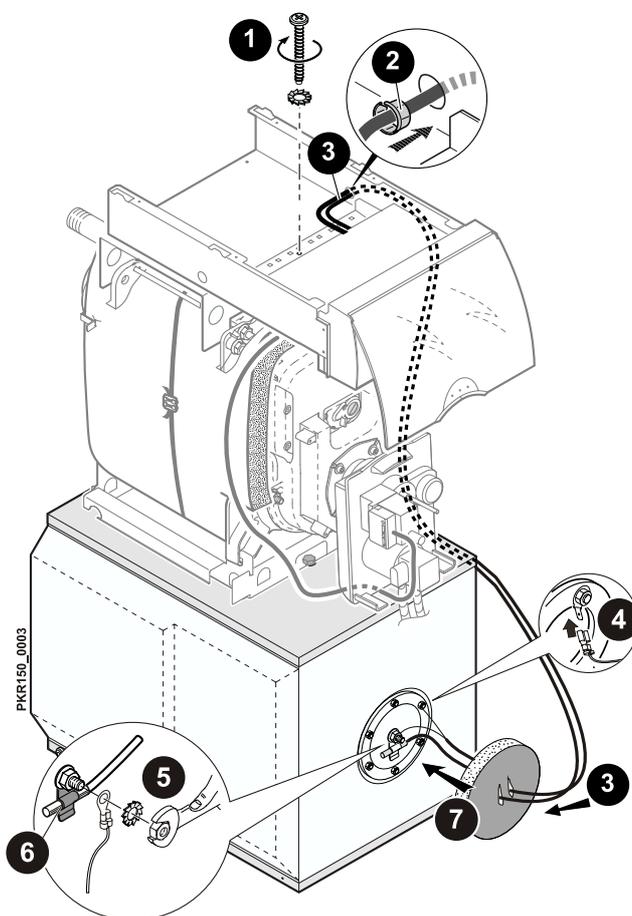


Fixation du tableau de commande, mise en place de la sonde eau chaude sanitaire, du raccordement électrique OECOPROTECT et du panneau avant du ballon.



Version valable pour les combinaisons : colis tableau FT41et FT42 avec colis ballon BH107

- 1 Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.
- 2 Faire passer le câble de la sonde et l'anode OECOPROTECT dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.
- 3 Connecter le clip sur la cosse montée d'origine sur le tampon.
- 4 Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filtrée de l'anode OECOPROTECT et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.
- 5 Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon. Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.
- 6 Mettre en place l'isolation thermique.
- 7 Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude.

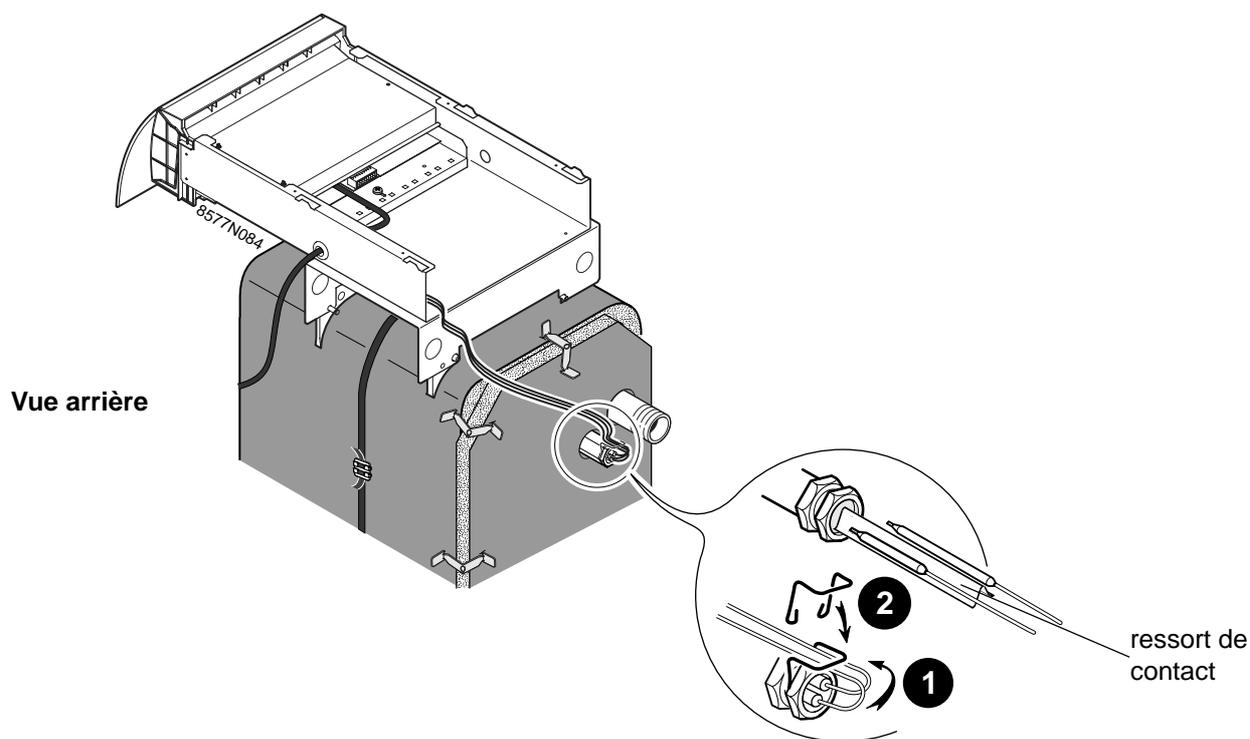


Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager l' OECOPROTECT

16 Mise en place des bulbes dans le doigt de gant de la chaudière

Pour tous les tableaux :

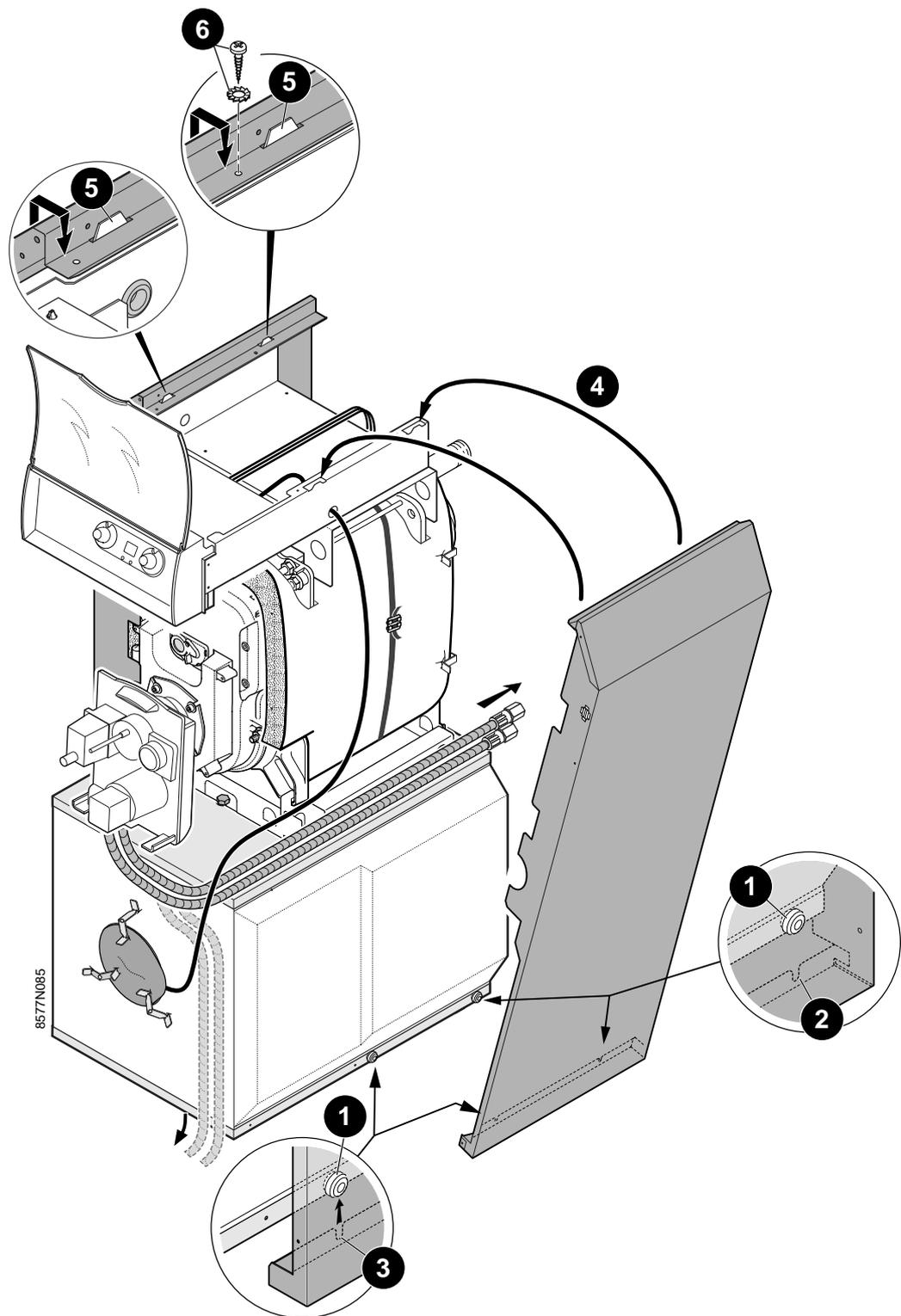
- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité



1 Mettre en place les bulbes dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière. Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet visserie jaquette).

2 Maintenir les câbles et capillaires à l'aide du ressort pour doigt de gant .

17 Montage des panneaux latéraux



- Aligner le bord du panneau latéral sur l'arrière du ballon puis accrocher le panneau sur les douilles **1** du ballon en engageant les encoches **2** et **3** du panneau latéral sur les douilles **1**.

4 Redresser le panneau latéral et le tirer vers le haut.

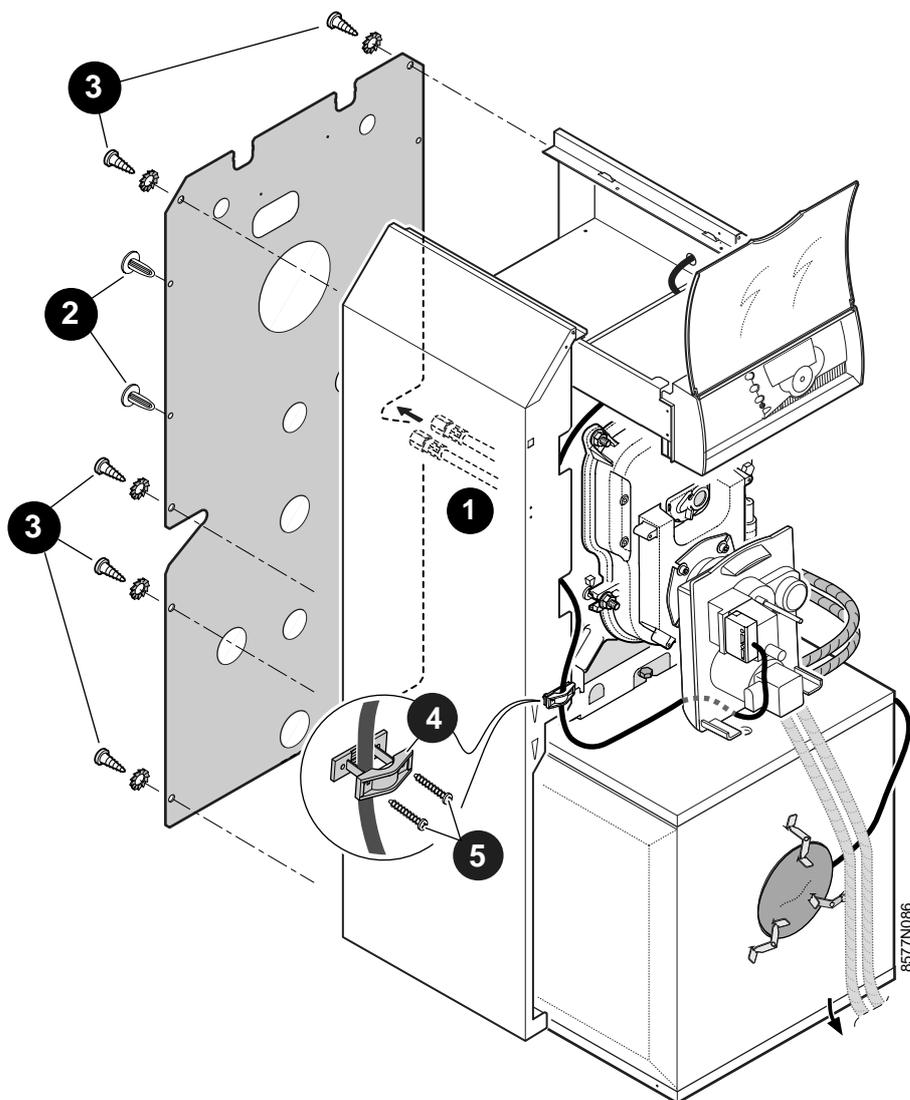
5 Accrocher le panneau latéral aux pattes du support du tableau de commande en tirant son pli supérieur vers le haut de sorte que le pli supérieur du panneau latéral soit centré et bloqué entre les deux encoches.

6 Fixer chacun des panneaux latéraux à l'aide de 2 vis à tôle + rondelles à dents à l'arrière.

18

Montage du panneau arrière

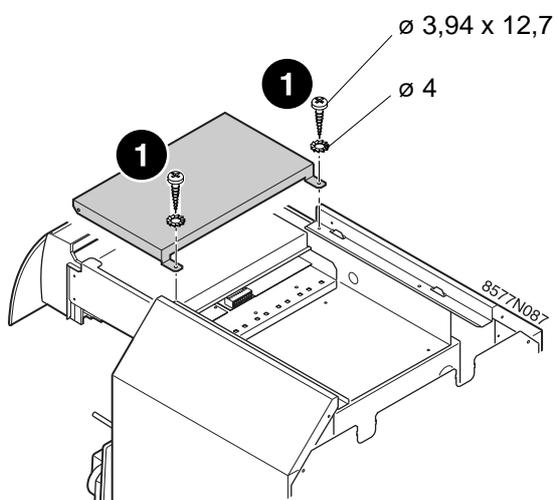
- 1 Faire passer les tuyaux flexibles d'alimentation fioul à travers la découpe du panneau arrière.
- 2 Accrocher le panneau arrière sur les panneaux latéraux.
- 3 Fixer le panneau arrière par 8 vis à têtes + rondelles à dents livrées dans le sachet visserie jaquette.
- 4 Monter le serre-câble du câble brûleur sur le panneau latéral
- 5 Fixer le serre-câble à l'aide de 2 vis $\varnothing 3,5 \times 25$ en réglant la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher le câble brûleur pour ouvrir la porte foyer. Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.



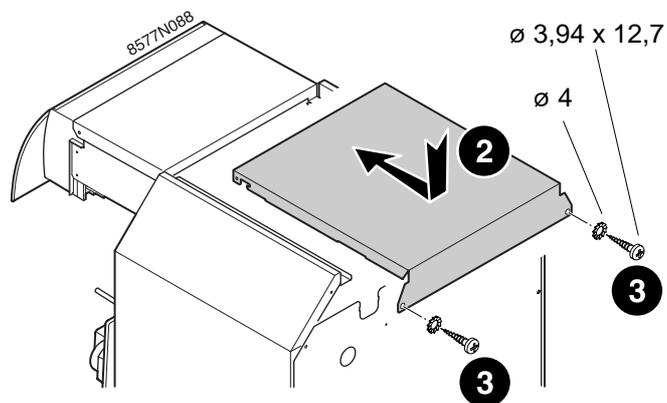
19

Montage des chapiteaux

Chapiteau avant

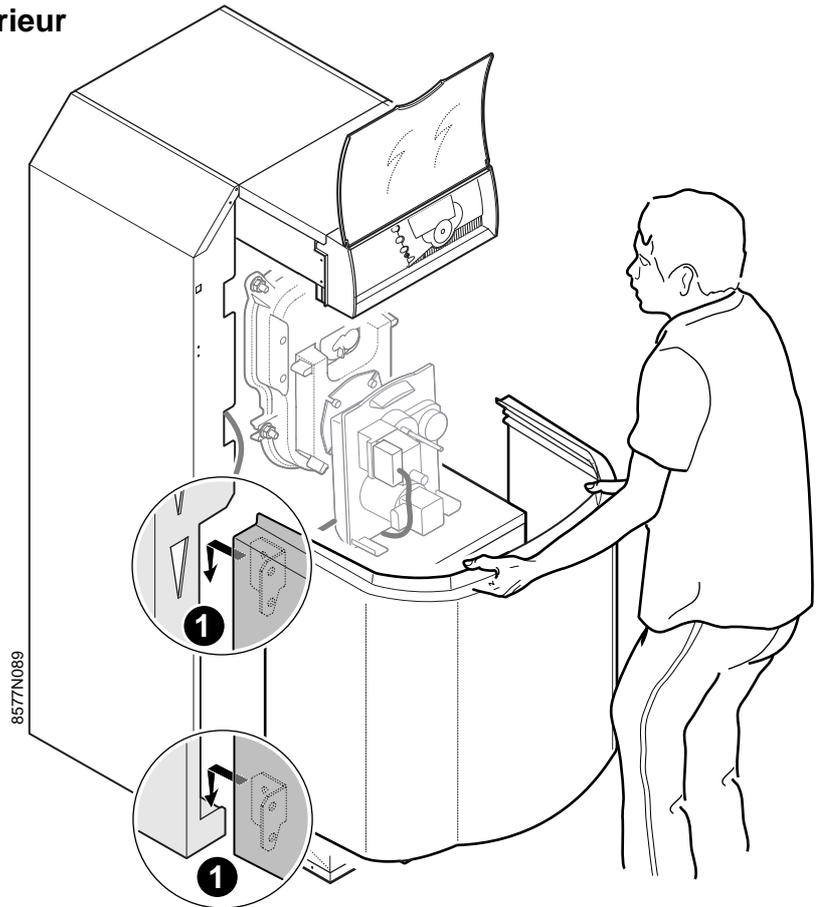


Chapiteau arrière

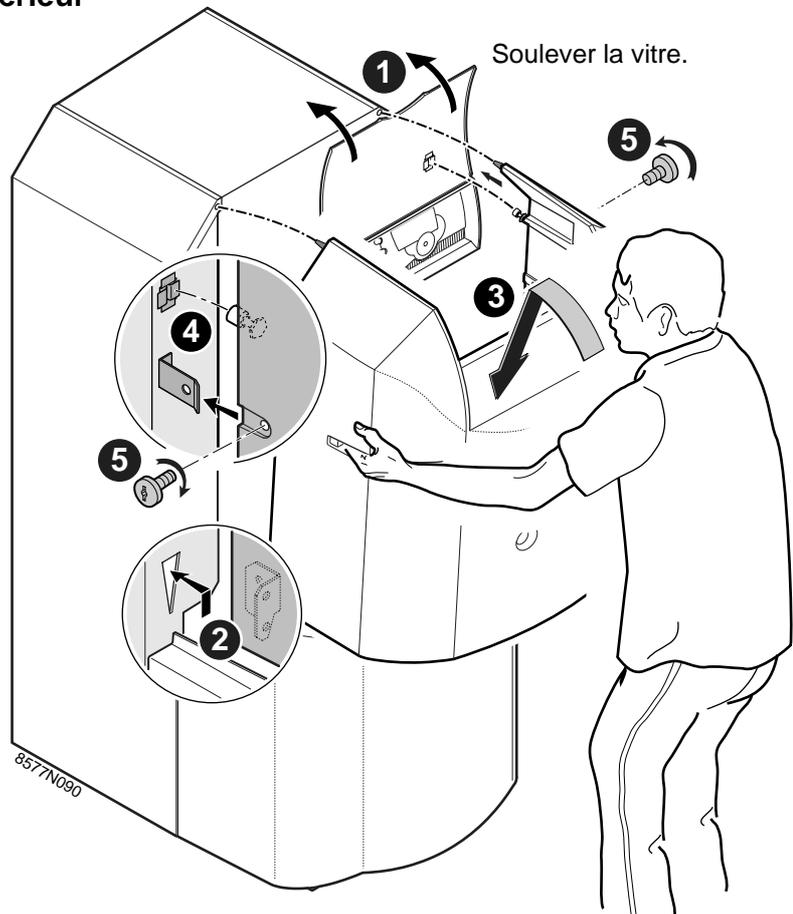


20 Montage des capots avants

Montage du capot avant inférieur

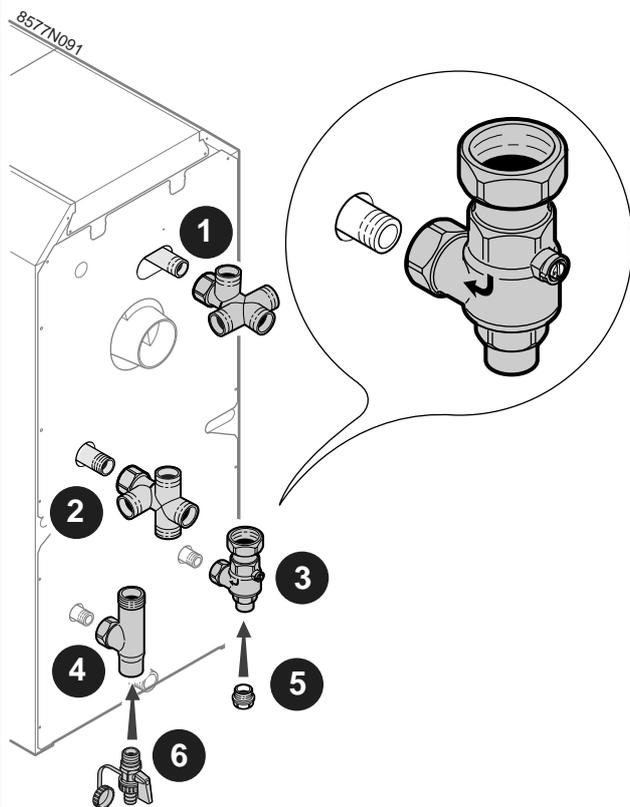


Montage du capot avant supérieur

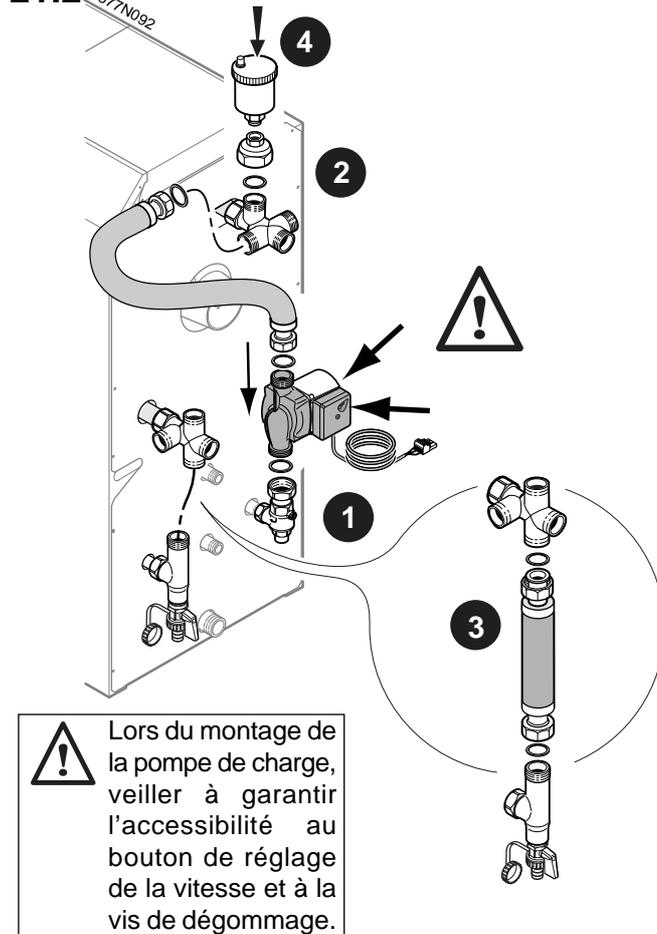


21 Mise en place des tubulures de liaison chaudière/ballon (colis BH 71) livrées dans le colis jaquette

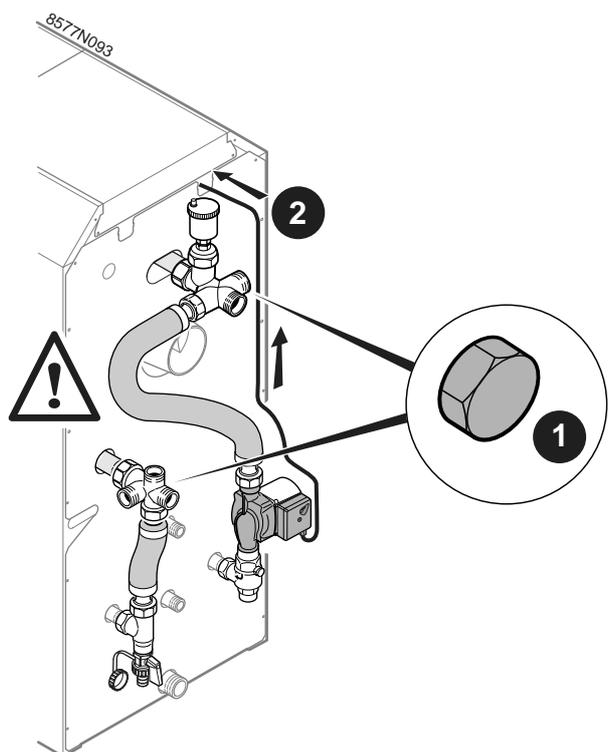
21.1



21.2



21.3



- 1 Bouchonner les orifices 1" non utilisés.

⚠ Ne pas donner aux flexibles des formes pouvant occasionner des poches d'air.

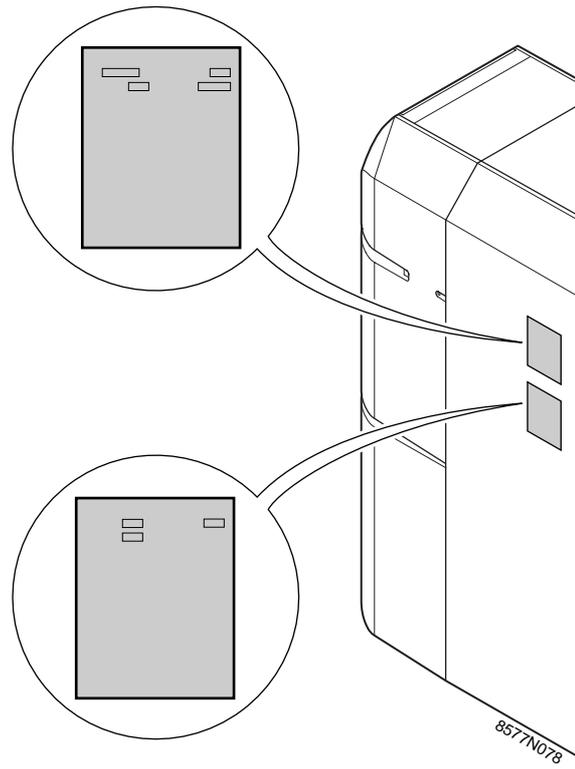
⚠ Vérifier l'étanchéité des raccords.

- 2 Pour le raccordement électrique de la pompe de charge, se reporter à la notice du tableau de commande.

⚠ L'installation doit comporter une soupape de sécurité raccordée directement au départ de la chaudière.
Nota : le kit de sécurité (colis EA 47) livrable en option, qui se monte sur le départ chaudière, comporte cette soupape.

22

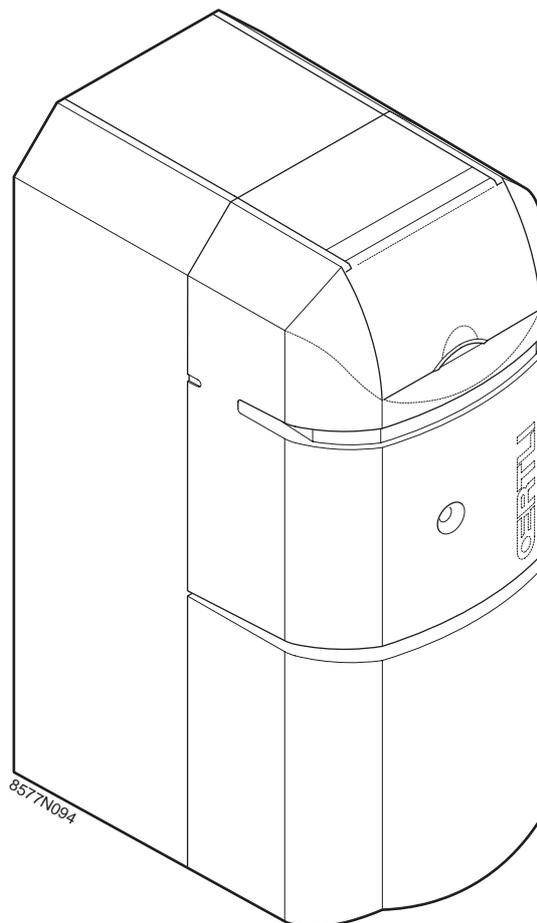
Coller les plaquettes signalétiques chaudière et préparateur d'eau chaude sanitaire sur le côté de la chaudière.



Finition du Montage de la CU.S-153 livrée habillée

Outillage nécessaire :

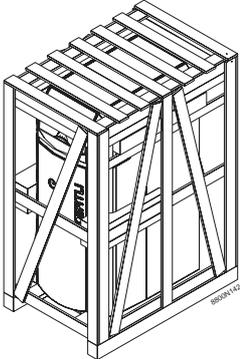
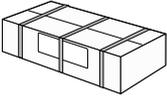
- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé plate de 11,
- 1 clé plate de 13,
- 1 clé plate de 17,
- 1 clé plate de 19.



CU.S-153 livrée habillée

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne les numéros des colis qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

Chaudière	CU.S -153	
Chaudière + habillage + brûleur + Ens. de liaison hydraulique chaudière/ballon + sonde ECS	FT 54 (3)	Contient: - La notice chaudière - La notice brûleur 
Tableau de commande - X/TA (standard) ou - R/TA (OE-tronic 3)	FT 41 (1) ou FT 42 (2)	Contient la notice du tableau de commande 

(1) ou FT1/FT35* (tableau Standard)

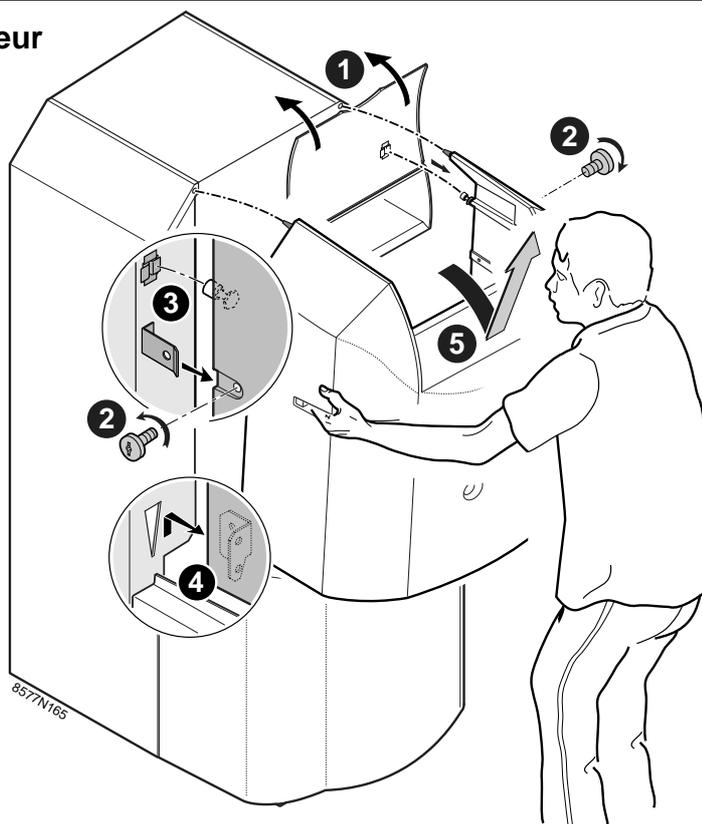
(2) ou FT2* (tableau OE-tronic3)

(3) ou FT 31, ensemble livré jusqu'à début 2005

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

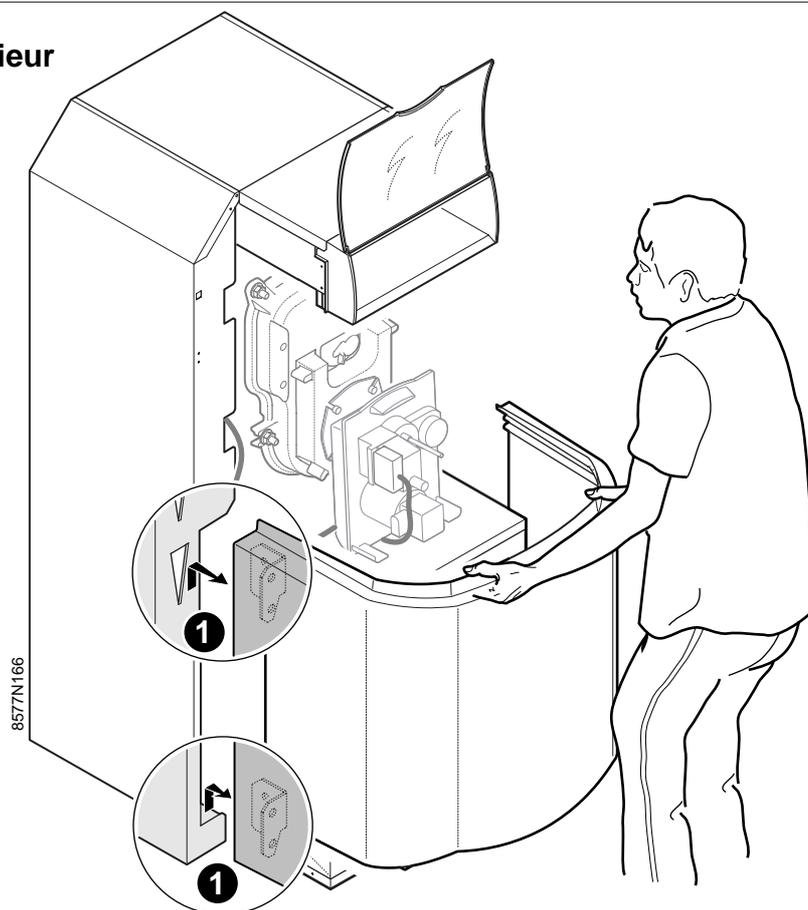
* Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec l'ensemble FT 54.

1 Démontage du capot avant supérieur



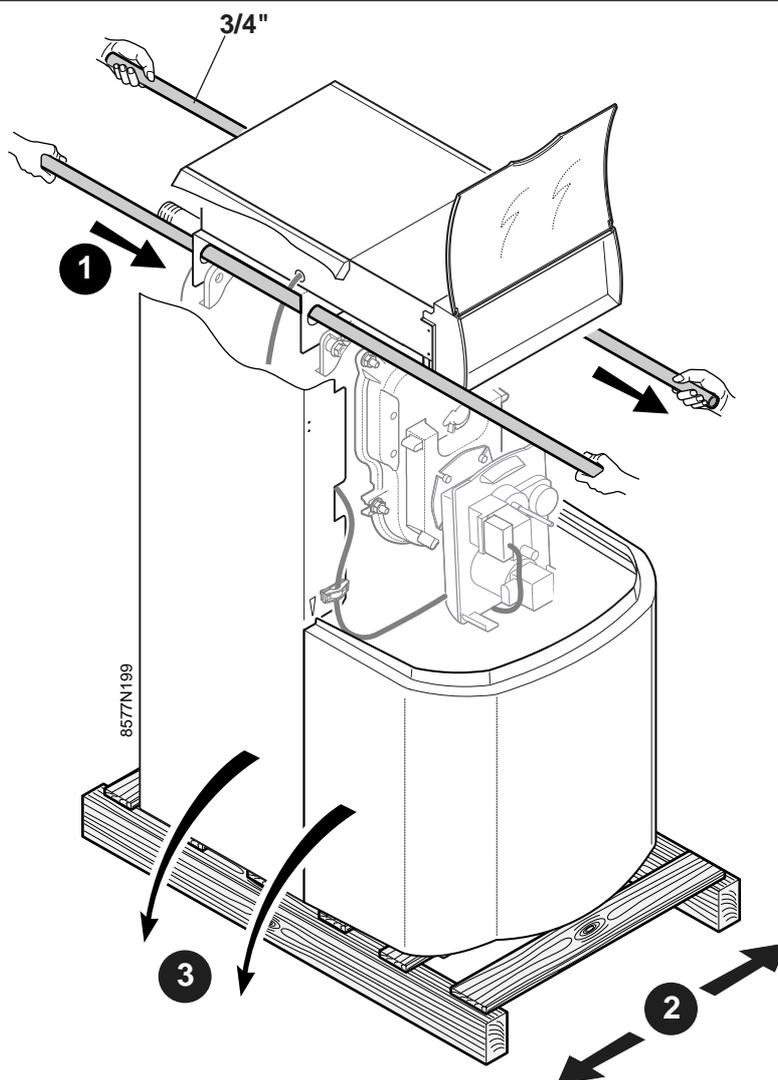
CU.S-153 livrée habillée

2 Démontage du capot avant inférieur



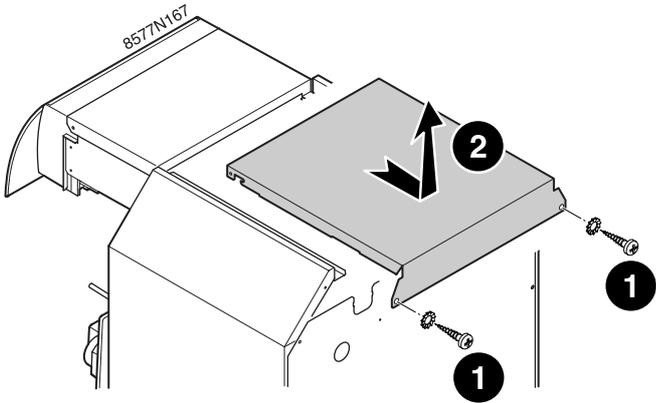
3 Manutention de la chaudière

Utiliser les 2 barres placées comme indiqué sur la vue.

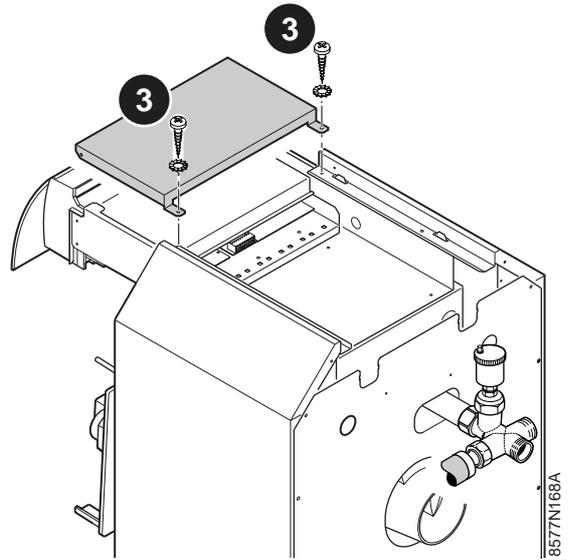


4 Démontage des chapiteaux

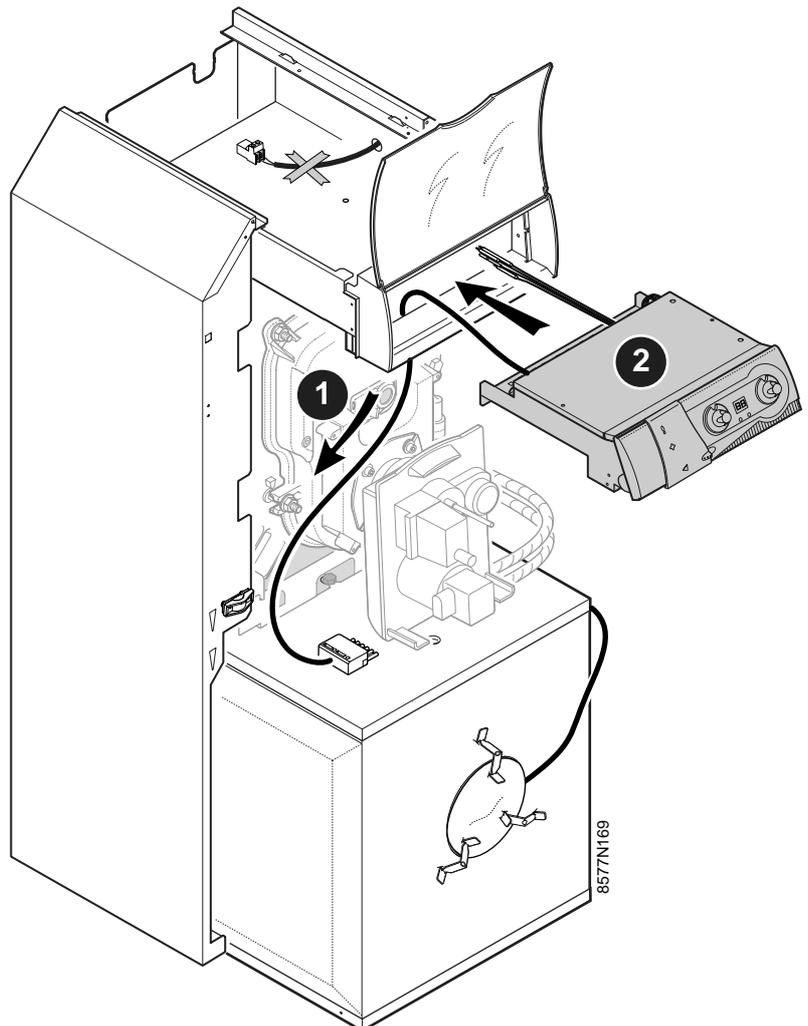
Chapiteau arrière



Chapiteau avant



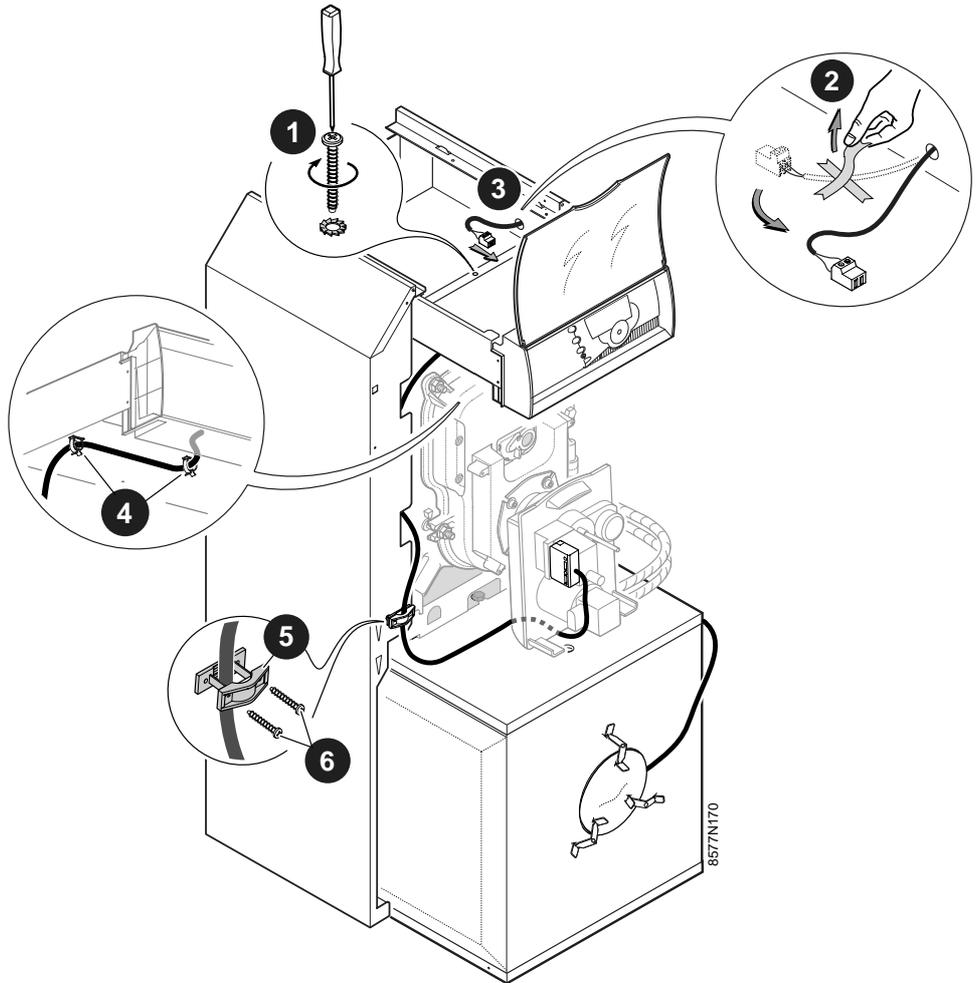
5 Mise en place du tableau de commande



CU.S-153 livrée habillée

6 Fixation du tableau et du câble brûleur, raccordement de la sonde ECS

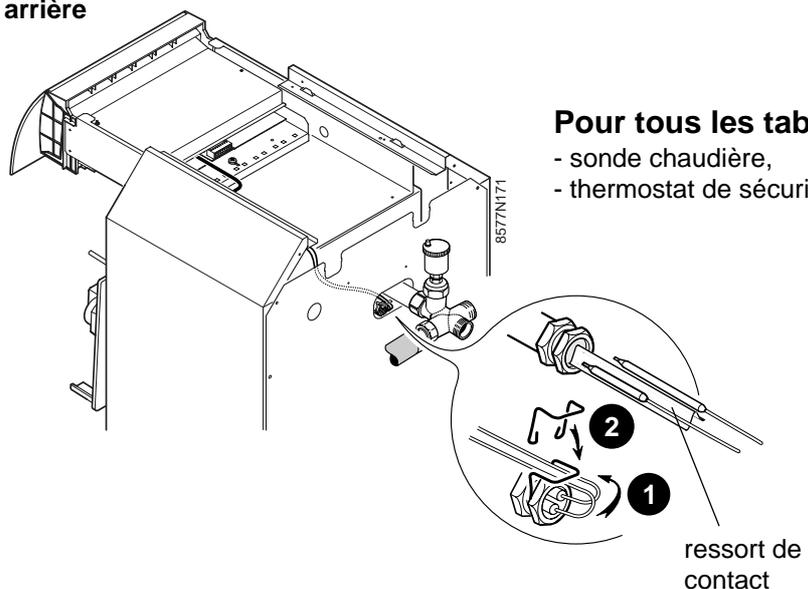
- 1 Fixer le tableau de commande.
- 2 - 3 Raccorder la sonde e.c.s. à l'emplacement marqué "SONDE ECS" sur le bornier prévu à cet effet, et situé à l'arrière du tableau de commande.
- 4 Mettre en place le câble brûleur dans les passe-fils prévus.
- 5 Monter le serre-câble du câble brûleur sur le panneau latéral, du côté opposé aux charnières de la porte foyer.
- 6 Fixer le serre-câble à l'aide de 2 vis $\varnothing 3,5 \times 25$ en réglant la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher le câble brûleur pour ouvrir la porte foyer. Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.



7 Mise en place des sondes dans le doigt de gant de la chaudière

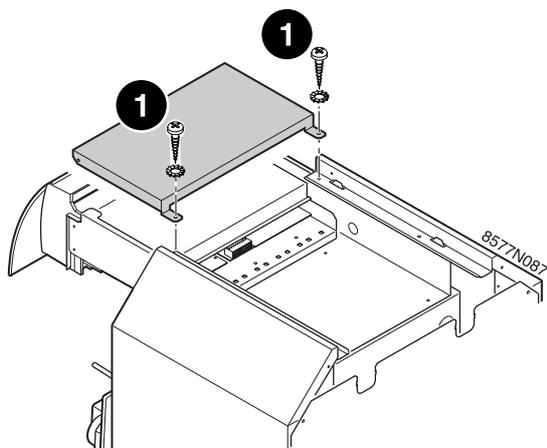
Vue arrière

- 1 Mettre en place les bulbes dans le doigt de gant à l'arrière de la chaudière. Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet visserie jaquette).
- 2 Maintenir les câbles et capillaires à l'aide du ressort pour doigt de gant.

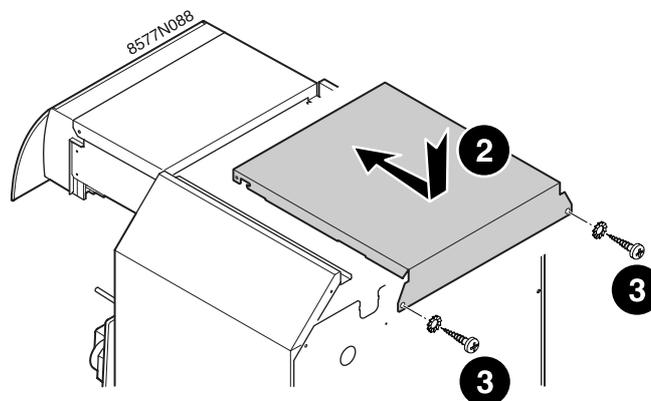


8 Remontage des chapiteaux

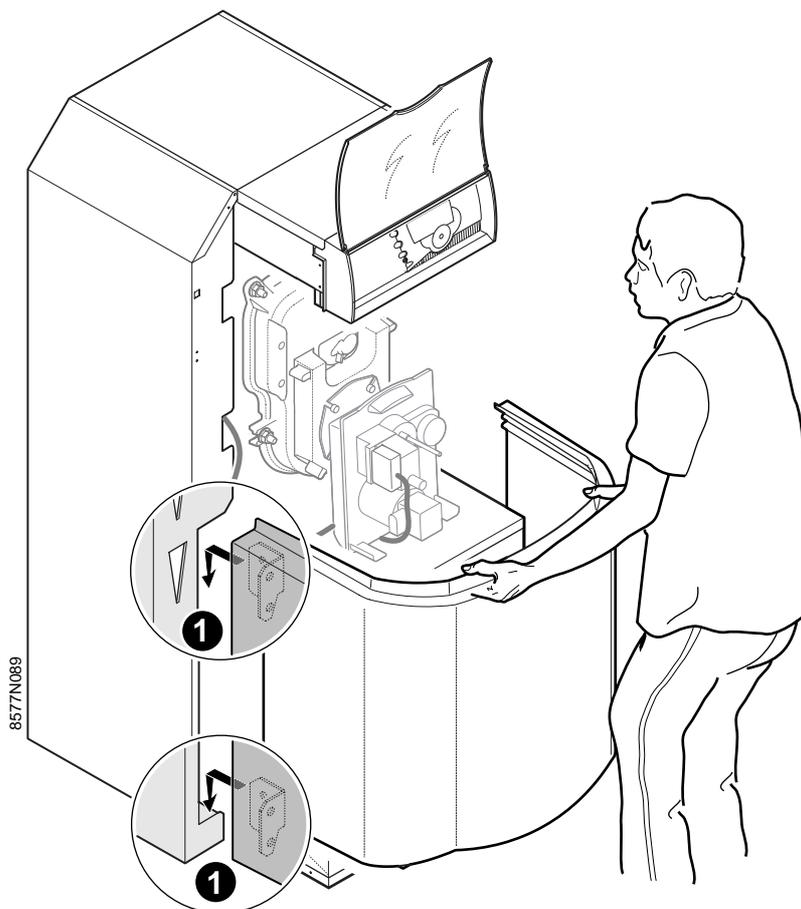
Chapiteau avant



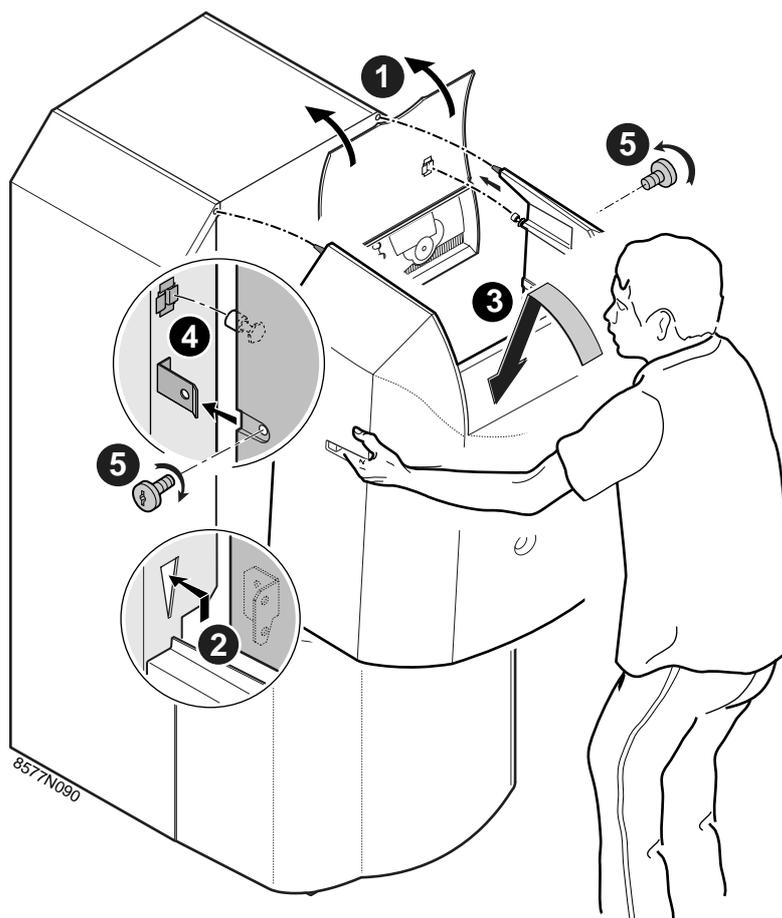
Chapiteau arrière

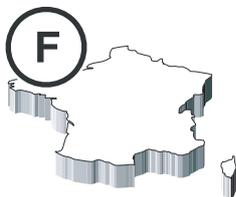


9 Remontage du capot avant inférieur



10 Remontage du capot avant supérieur





Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
03 89 37 00 84
03 89 37 32 74

Assistance Technique

☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04

✉ assistance.technique@oertli.fr

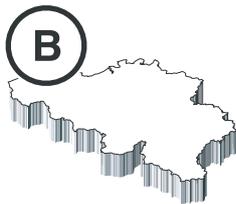
OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

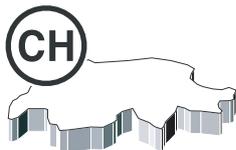


Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ secretary@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.heizen.ch

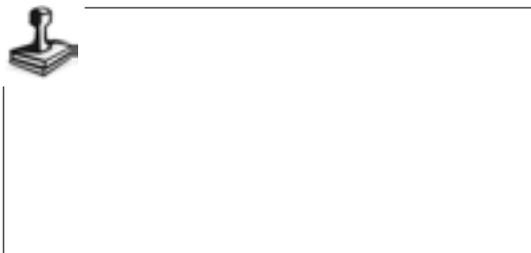
Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

S.A.S. au capital de 7 666 682 • 946 850 898 RCS Mulhouse

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



La Société OERTLI THERMIQUE S.A.S., ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Technische Änderungen vorbehalten.

De firma OERTLI THERMIQUE S.A.S. waarborgt de kwaliteit van de producten en probeert deze steeds te verbeteren.
Zij heeft dus het recht de in dit document opgegeven kenmerken op ieder moment te wijzigen.

La società OERTLI THERMIQUE S.A.S. opera con l'obiettivo di un continuo miglioramento della qualità dei propri prodotti.
Pertanto si riserva il diritto di modificare in qualunque momento le caratteristiche riportate nel presente documento.

In the interest of customers, OERTLI THERMIQUE S.A.S. are continuously endeavouring to make improvements in product quality.
All the specifications stated in this document are therefore subject to change without notice.